RÉPUBLIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
ET DE LA PROSPECTIVE

Unité - Travail - Progrès

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE

PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE CONGOLAISE



Vers une croissance plus résiliente à l'aube d'un nouveau PND

AOÛT 2026

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ABRÉVIATIONS IV
LISTE DES TABLEAUX V
LISTE DES GRAPHIQUES VI
PRÉFACE VII
AVANT-PROPOS VIII
CONTEXTE 9
RÉSUMÉ ANALYTIQUE 10
PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES EN CHIFFRES 13
I. ÉVOLUTION RÉCENTE DE L'ÉCONOMIE CONGOLAISE 15
I.1. Secteur réel 15
I.1.1 Croissance économique 15
I.1.2 Inflation 21
I.2 Finances publiques 22
I.2.1 Recettes publiques 22
I.2.2 Dépenses et prêts nets 23
I.2.3 Soldes budgétaires 24
I.2.4 Dette publique 25
I.3 Echanges extérieurs 26
I.4 Agrégats monétaires et réserves de change 27
I.4.1 Agrégats monétaires 27
I.4.2 Réserves de change 28
I.5 Mesures économiques prises et mises en œuvre en 2025 29
I.5.1 Mesures budgétaires 29
I.5.2 Mesures monétaires 30
I.6 Etat de conformité aux critères de convergence 30

II. APERÇU DE LA CONJONCTURE ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES 32
II.1 Aperçu de la conjoncture 32
II.2 Perspectives économiques 34
II.2.1 Croissance prévisionnelle 34
II.2.2 Prix 37
II.2.3 Prévisions des finances publiques 38
II.2.4 Comptes extérieurs 42
II.2.5 Compte monétaire 44
II.2.6 Perspectives des critères de convergence 45
II.3 Mesures budgétaires et monétaires 45
II.3.1 Mesures budgétaires à moyen terme 45
II.3.2 Mesures monétaires 47
II.4 Analyse du risque de taux de croissance 49
II.4.1 Description des risques et mécanismes de transmission 49
II.4.2 Quantification et hiérarchisation des risques 50
II.4.3 Mesures d'atténuation des risques 54
II.5 Analyse des perspectives de croissance par rapport au scénario PND 54
III. ANALYSE D'UN EVENTUEL IMPACT DU CONFLIT AU MOYEN-ORIENT (IRAN ET ETATS-UNIS) SUR LE CADRE MACROECONOMIQUE ET BUDGETAIRE DU CONGO 57
III.1 Effets de la crise entre l'Iran et les Etats-Unis 58
III.2 Implication de politique économique 62
ANNEXES i
EQUIPE TECHNIQUE iv

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

BEAC	: Banque des Etats de l'Afrique centrale
BM	: Banque mondiale
BTA	: Bons du Trésor assimilables
CBMT	: Cadre budgétaire à moyen terme
CEMAC	: Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CCA	: Caisse congolaise d'amortissement
CCMB	: Comité de cadrage macroéconomique et budgétaire
CPM	: Comité de pilotage monétaire
COBAC	: Commission bancaire de l'Afrique centrale
CORAF	: Congolaise de raffinage
DGB	: Direction générale du Budget
DEPE	: Directeur des Etudes et des Prévisions économiques
DGE	: Direction générale de l'Économie
FCFA	: Franc de la coopération financière en Afrique centrale
FEC	: Facilité élargie de crédit
FMI	: Fonds monétaire international
FSPI	: Fonds de solidarité pour les projets innovants
GFP	: Gestion des Finances publiques
IDE	: Investissement direct étranger
INS	: Institut national de la statistique
IHPC	: Indice harmonisé des prix à la consommation
MFBPP	: Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public
OTA	: Obligations du Trésor assimilables
PATN	: Projet d'accélération de la transformation numérique
PEM	: Perspectives de l'économie mondiale
PIB	: Produit intérieur brut
PND	: Plan national de développement
PNG	: Position nette du gouvernement
PREF-CEMAC	: Programme de Réformes économiques et financières de la CEMAC
TIAO	: Taux d'intérêt des appels d'offre

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Croissance du PIB à prix constants (en %) 15
Tableau 2 : Croissance réelle des secteurs d'activité (en %) 20
Tableau 3 : Recettes publiques (en milliards de FCFA) 23
Tableau 4 : Dépenses (en milliards de FCFA) 23
Tableau 5 : Balance des transactions courantes (en milliards de FCFA) 27
Tableau 6 : Situation monétaire (en milliards de FCFA) 28
Tableau 7 : Production/chiffre d'affaires des branches d'activités 33
Tableau 8 : Croissance des branches d'activités (en %) 36
Tableau 9 : Prévisions des recettes publiques (en milliards de FCFA) 39
Tableau 10 : Prévisions des dépenses publiques (en milliards de FCFA) 41
Tableau 11 : Evolution du compte courant (en milliards de FCFA) 43
Tableau 12 : Prévisions de la situation monétaire (en milliards de FCFA) 44
Tableau 13 : Principaux indicateurs économiques et financiers 48
Tableau 14 : Identification des risques 50
Tableau 15 : Calcul des probabilités d'occurrence 52
Tableau 16 : Choc négatif sur la croissance économique 53
Tableau 17 : seuils d'appréciation de l'impact sur l'horizon du budget 53
Tableau 18 : Recettes et dépenses d'investissement de l'Etat (en milliards de FCFA) 60

Tableau A 1 : Hypothèses de base ii
Tableau A 2 : PIB réel (en %) ii
Tableau A 3 : PIB réel demande (en %) iii
Tableau A 3 : PIB nominal (en milliards de FCFA) iii

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution de l'inflation (en %)..... 22
Graphique 2: Soldes budgétaires (en % du PIB)..... 25
Graphique 3: Encours de la dette publique (en milliards de FCFA)..... 25
Graphique 4 : Evolution des réserves de change..... 28
Graphique 5: Perspectives de croissance du PIB réel (en %) 34
Graphique 6 : Prévisions de l'inflation (en %)..... 38
Graphique 7 : Prévision solde budgétaire (en % du PIB) 42
Graphique 8 : Ecarts entre prévisions et réalisations de croissance du PIB réel..... 51
Graphique 9 : Evolution de l'écart de production entre réalisation et prévision..... 51
Graphique 10 : Comparaison croissance PIB réel prévisions PND et prévisions récentes (en %) 55
Graphique 11 : Comparaison croissance PIB réel pétrole prévisions PND et Estim. récentes (en %) 55
Graphique 12 : Comparaison croissance PIB réel hors pétrole prévisions PND et prévisions récentes (en %)..... 56

PRÉFACE



À l'orée de la dernière année de mise en œuvre du Plan national de développement (PND) 2022-2026, le Gouvernement intensifie ses actions pour consolider les réformes économiques et préserver les acquis. L'ambition demeure claire : instaurer une croissance inclusive et résiliente, garantir la stabilité macroéconomique, renforcer la soutenabilité de la dette publique et maintenir un niveau adéquat de réserves officielles brutes, gages de crédibilité et de confiance.

Dans cette dynamique, l'élaboration du document stratégique Congo Vision 2063 traduit une volonté de projection à long terme. Ce cadre prospectif vise à orienter les futurs PND vers des projets structurants, capables de transformer en profondeur l'économie nationale, de réduire sa dépendance au secteur pétrolier et de soutenir une diversification durable des sources de croissance.

La réussite de cette trajectoire repose sur une discipline accrue dans le suivi des indicateurs macroéconomiques et budgétaires. Le pilotage des politiques publiques exige une observation rigoureuse des agrégats, afin d'anticiper les vulnérabilités, d'ajuster les réformes et de garantir la cohérence des programmes socio-économiques.

C'est dans ce contexte que le Ministère de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de la Prospective (MEPSP), par l'entremise de la Direction générale de l'économie, produit le rapport sur les perspectives de l'économie congolaise. Ce document fournit une lecture analytique des tendances récentes et des projections, constituant ainsi un instrument d'aide à la décision pour les autorités et les partenaires.

Deux constats majeurs ressortent : (i) la branche sylviculture et exploitation forestière demeurerait en récession pour la quatrième année consécutive, révélant des fragilités structurelles et la nécessité de repenser les modèles de valorisation des ressources naturelles ; (ii) les tensions inflationnistes devraient s'accentuent, avec un taux d'inflation supérieur à la norme communautaire, traduisant l'impact des chocs externes et internes sur le pouvoir d'achat et appelant à une vigilance renforcée dans la conduite des politiques monétaire et budgétaire.

Nous exprimons le souhait que ce rapport éclaire les choix stratégiques des décideurs, nourrisse la réflexion des partenaires techniques et financiers, et serve de référence pour l'ensemble des acteurs économiques, en s'inscrivant résolument dans la perspective de Congo Vision 2063.

Ministre de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de la Prospective

Ludovic NGATSE

AVANT-PROPOS



La Direction générale de l'Économie, investie de sa mission régalienne de suivi et d'analyse de l'évolution macroéconomique nationale, présente la quatrième édition du rapport sur les perspectives de l'économie congolaise. Cet instrument stratégique vise à éclairer les choix de politique économique du Gouvernement, à renforcer la transparence vis-à-vis des partenaires techniques et financiers, et à offrir aux investisseurs un cadre analytique fiable pour leurs décisions.

Dans un contexte marqué par la dernière année de mise en œuvre du Plan national de développement (PND 2022-2026) et par l'élaboration du document prospectif *Congo Vision 2063*, ce rapport s'attache à mettre en évidence les dynamiques de croissance, les défis budgétaires et monétaires, ainsi que les risques liés aux tensions géopolitiques internationales. Il souligne notamment la consolidation attendue de la production pétrolière et gazière, l'accélération des projets hors pétrole, et la nécessité de maintenir la soutenabilité de la dette publique et la stabilité des prix.

La présente quatrième édition du rapport s'articule autour de trois volets : (i) l'analyse de l'évolution récente de l'économie congolaise ; (ii) la présentation de la conjoncture et des perspectives économiques ; (iii) l'examen de l'impact du conflit au Moyen-Orient sur le cadre macroéconomique et budgétaire du Congo.

À travers cette publication, la Direction générale de l'Économie réaffirme son engagement à fournir des analyses rigoureuses et prospectives, indispensables à la conduite des politiques publiques et à l'évaluation des réformes. Elle lance un appel renouvelé aux partenaires techniques et financiers pour un appui multiforme, condition essentielle à la pérennité de la production et de la diffusion de ce rapport.

La Direction générale de l'Économie reste pleinement disposée à accueillir toute observation ou recommandation de nature à améliorer la qualité et la pertinence des prochaines éditions.

Directeur général de l'Économie

Franck Mondesir MBOUAYILA TSASSA

CONTEXTE

Ces dernières années, l'économie mondiale évolue dans un environnement international caractérisé par la persistance des incertitudes économiques et géopolitiques. Les conflits au Moyen-Orient, conjugués aux tensions persistantes en Europe de l'Est et les nouvelles mesures protectionnistes adoptées par certaines grandes économies, continuent de peser sur la croissance mondiale et d'alimenter la volatilité des marchés internationaux, en particulier ceux de l'énergie et des matières premières. Cette conjoncture entretient des pressions inflationnistes, perturbe les chaînes d'approvisionnement mondiales et influence les conditions de financement sur les marchés internationaux, qui pèsent ainsi sur les perspectives de croissance de l'économie mondiale, dont le rythme devrait rester modéré sur la période 2026-2027, après une croissance de 3,4% en 2025 (FMI).

Sur le plan national, l'économie évolue dans un contexte caractérisé par la réélection à la magistrature suprême du Président de la République en mars dernier et, la mise en œuvre de son nouveau projet de société intitulé « L'accélération de la marche vers le développement ». Ce programme qui constitue le cadre de référence des actions prioritaires du gouvernement, met l'accent sur l'accélération de la diversification économique, le renforcement de la gouvernance, la transformation structurelle de l'économie ainsi que la promotion d'une croissance plus inclusive et durable. Dans cette dynamique, le Gouvernement a engagé l'élaboration de la loi de finances rectificative pour l'exercice 2026, dans le but d'ajuster le cadrage budgétaire aux évolutions de la conjoncture économique nationale et internationale. Cette démarche traduit la volonté des pouvoirs publics d'assurer une meilleure prise en compte des nouvelles priorités de développement du pays, de renforcer la soutenabilité des finances publiques et de répondre aux nouveaux enjeux macroéconomiques.

Par ailleurs, le contexte économique national est également marqué par la poursuite des échanges entre le Gouvernement et le Fonds monétaire international (FMI), en vue de la définition d'un nouveau cadre de coopération devant aboutir à la conclusion d'un nouveau programme économique et financier, destiné à consolider les équilibres macroéconomiques, à soutenir les réformes structurelles et à renforcer la résilience de l'économie nationale.

Ainsi, les perspectives de l'économie congolaise sur la période 2026-2027 demeureront liées notamment à la consolidation de la production d'hydrocarbures, à la poursuite des réformes économiques, ainsi qu'à la mobilisation des investissements publics et privés, en particulier dans le secteur hors pétrole, afin d'assurer la poursuite des projets inscrits dans le Plan national de développement (PND, 2022-2026). Ces perspectives économiques seront

également tributaires de l'évolution de l'environnement économique international, en particulier de l'évolution des tensions géopolitiques. À cet égard, l'escalade du conflit américano-iranien, susceptible d'influencer les marchés pétroliers et les économies mondiales, mérite une attention particulière. C'est dans cette perspective que le présent rapport prévoit un examen succinct des incidences potentielles de ce conflit sur l'économie congolaise.

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Après une croissance estimée à 4,3% en 2025, le redressement de l'économie congolaise devrait se poursuivre en 2026 et 2027, avec des taux de croissance respectifs de 5,5% et 6,9%. Cette dynamique serait soutenue par la bonne tenue des activités aussi bien dans le secteur pétrolier que hors pétrole.

Le secteur pétrolier enregistrerait des progressions de 5,6% en 2026 et de 8,0% en 2027, portées principalement par l'intensification des investissements consacrés à la production de gaz naturel ainsi qu'au développement de nouveaux projets pétroliers. Parallèlement, le secteur hors pétrole afficherait des taux de croissance de 4,7% et 5,4%, favorisés par l'accélération de la mise en œuvre des projets inscrits dans le Plan national de développement (PND) 2022-2026, les retombées positives de l'exécution du Programme économique et financier appuyé par la Facilité élargie de crédit, ainsi que par la poursuite de la mise en œuvre des réformes prévues dans la matrice d'actions du PREF-CEMAC.

En ce qui concerne la dynamique des prix, le taux d'inflation moyen est projeté à 3,4% en 2026, avant d'atteindre 3,7% en 2027. Cette progression s'expliquerait par le renchérissement des prix des produits alimentaires, la hausse des coûts de transport et de la logistique, ainsi que par l'augmentation des prix des biens importés. Malgré son caractère modéré, l'inflation demeurerait supérieure au seuil communautaire de 3,0%.

Dans un contexte international marqué par la persistance des tensions géopolitiques, qui affectent l'évolution des cours mondiaux du pétrole, le gouvernement prévoit d'atteindre un niveau de recettes publiques de 2 778,0 milliards de FCFA (26,2% du PIB) en 2026. Ces recettes devraient augmenter de 6,9% pour atteindre 2 970,9 milliards de FCFA (26,7% du PIB) en 2027, portées par la hausse concomitante attendue des recettes pétrolières et non pétrolières.

Afin de soutenir l'activité économique et de poursuivre la mise en œuvre des réformes structurelles en faveur d'une croissance inclusive et durable, le niveau des dépenses publiques est arrêté à 2 380,2 milliards de FCFA (22,4% du PIB) en 2026. Ces dépenses devraient progresser de 1,5% pour atteindre 2 416,8 milliards de FCFA (21,7% du PIB) en 2027. Cette évolution est en rapport avec la hausse projetée des charges d'intérêts de la dette, des dépenses de biens et services ainsi que de la masse salariale, malgré le recul attendu des dépenses de transferts et des autres dépenses courantes. En conséquence, le solde budgétaire global base engagements dons compris, dégagerait un excédent de 216,9 milliards de FCFA (2,0% du PIB) en 2026 avant de s'établir à 369,5 milliards de FCFA (3,3% du PIB) en 2027.

Du côté de la dette, le taux d'endettement devrait s'améliorer sur la période sous revue revenant de 89,9% du PIB en 2026 à 86,2% du PIB en 2027, en raison de la situation économique favorable attendue sur ladite période.

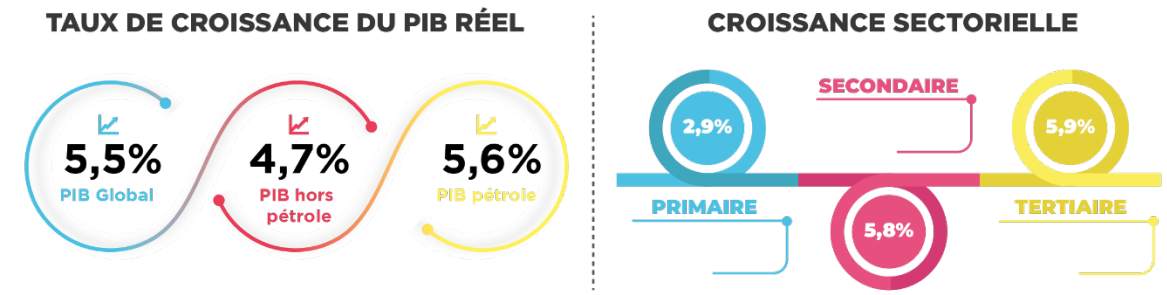
Les échanges extérieurs devraient se solder par un excédent du compte courant de 5,2 milliards de FCFA, représentant 0,1% du PIB en 2026. Cette situation devrait s'inverser, avec un compte courant qui afficherait un déficit de 322,7 milliards de FCFA, soit 3,0% du PIB en 2027.

La situation monétaire serait caractérisée par : (i) une hausse des avoirs extérieurs nets de 111,8% en 2026, suivie d'une progression de 26,6% en 2027 ; et (ii) une baisse des avoirs intérieurs nets de 11,2% en 2026 et de 7,3% en 2027, en lien avec la diminution des créances nettes sur l'État. Par conséquent, la masse monétaire progresserait de 4,3% en 2026 et de 1,1% en 2027, pour atteindre respectivement 3 451,8 milliards de FCFA et 3 490,0 milliards de FCFA. Les réserves de change passeraient de 2,6 mois d'importations de biens et services à 3,0 mois d'importations de biens et services.

En matière de conformité aux critères de convergence, deux (02) critères sur quatre (04) devraient être respectés en 2026 et 2027 : le solde budgétaire de référence et la non-accumulation des arriérés sur la gestion courante.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES EN CHIFFRES

PERSPECTIVES POUR 2026



TAUX D'INVESTISSEMENT BRUT

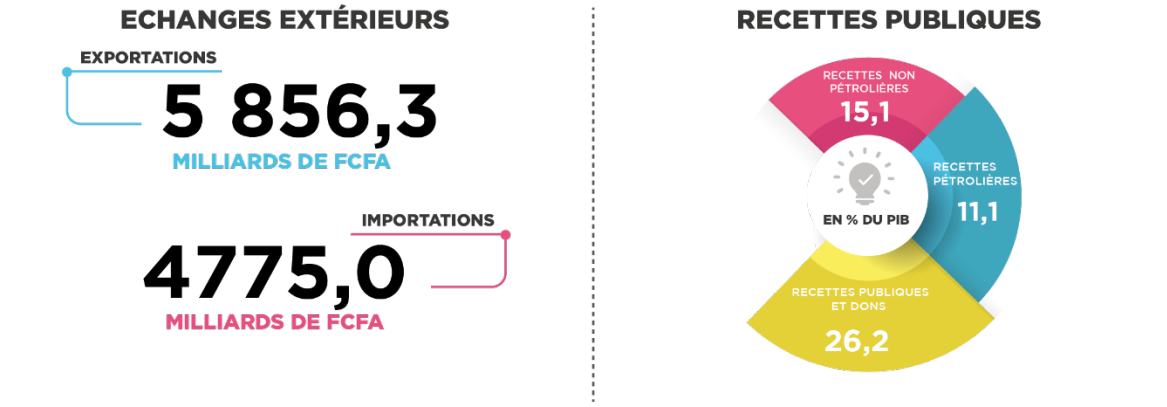
22,0%

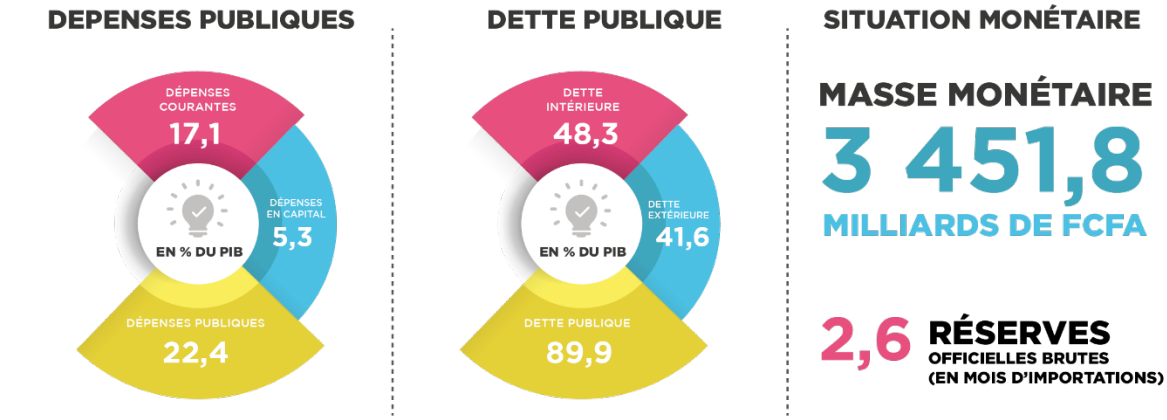
PIB NOMINAL

10 608,7 MILLIARDS DE FCFA

INFLATION

3,4%





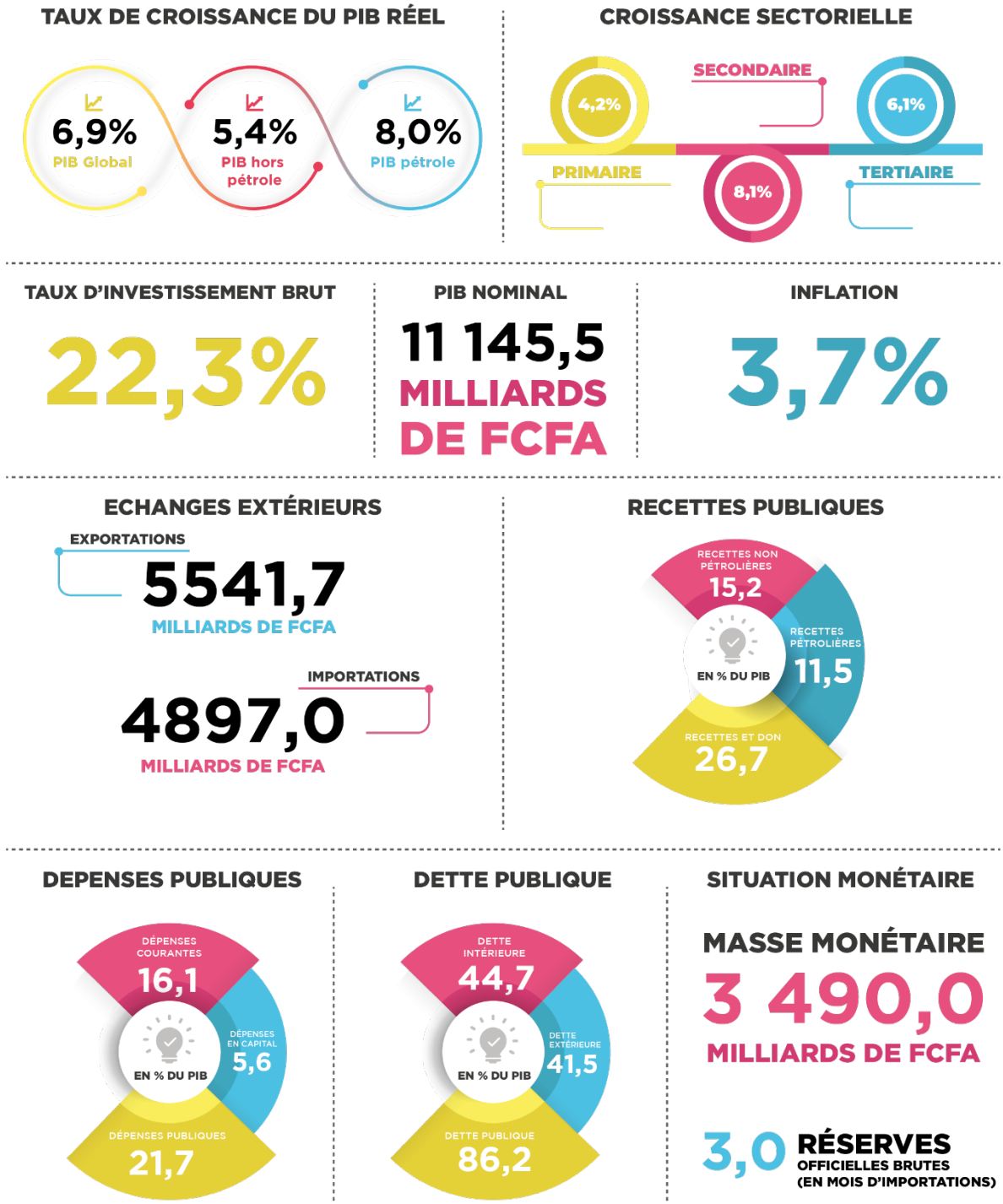
SITUATION MONÉTAIRE

MASSE MONÉTAIRE

3 451,8 MILLIARDS DE FCFA

2,6 RÉSERVES OFFICIELLES BRUTES (EN MOIS D'IMPORTATIONS)

PERSPECTIVES POUR 2027



I. ÉVOLUTION RÉCENTE DE L'ÉCONOMIE CONGOLAISE

I.1. Secteur réel

I.1.1 Croissance économique

En 2025, l'activité économique s'est raffermie, avec une progression du PIB réel qui est passée de 1,6% en 2024 à 4,3% en 2025. Cette performance s'explique par la bonne orientation des activités tant dans le secteur pétrolier que dans les secteurs hors pétrole.

Tableau 1 : Croissance du PIB à prix constants (en %)

	2024	2025
PIB Global	1,6	4,3
PIB hors pétrole	3,1	3,3
PIB pétrole	-1,6	4,9

Source : CCMB (Juin 2026)

Le PIB du secteur pétrolier a connu une reprise en 2025 avec une hausse de 4,9% après une baisse de 1,6% en 2024. Cette reprise s'explique principalement par l'extension du développement de certains champs pétroliers, dans un contexte de raffermissement de la demande mondiale de pétrole.

Parallèlement, le PIB du secteur hors pétrole a augmenté de 3,3% en 2025 après avoir été de 3,1% en 2024. Ce renforcement de l'activité est attribuable aux performances enregistrées dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

I.1.1.1 Secteur primaire

En 2025, le secteur primaire a poursuivi sa progression, enregistrant un taux de croissance identique à celui observé l'année précédente. Cette évolution est principalement soutenue par l'accroissement de la production dans les branches « Agriculture » ainsi que « Élevage et chasse », malgré le repli de l'activité observé dans les branches « Pêche » et « Exploitation forestière ».

a. Agriculture

La branche « Agriculture » a enregistré une progression de la production de 6,1% en 2025, après une hausse de 5,4% en 2024. Cette performance s'explique notamment par la poursuite de la mise en œuvre des Zones Agricoles Protégées (ZAP), le soutien de l'État au secteur à travers des mesures d'exonération, la mécanisation via l'implantation des Centres

d'Exploitation du Matériel Agricole (CEMA), ainsi que l'accompagnement de certains producteurs dans le cadre du projet PRODIVAC, dont l'objectif est de diversifier l'économie et de promouvoir l'entrepreneuriat agricole.

b. Élevage et chasse

La branche « Élevage et chasse » a enregistré une progression de la production de 4,5% en 2025, après avoir été de 4,2% en 2024. Cette évolution s'explique par la poursuite de la mise en œuvre des Zones Agricoles Protégés (ZAP) de l'élevage avec l'objectif d'atteindre 100 ZAP fonctionnelles d'ici fin 2026, la bonne performance de certaines fermes agropastorales, notamment dans la zone d'Oyo (Ibangui et Atora), ainsi que par l'appui de l'État facilitant l'accès à des soins vétérinaires de qualité.

c. Pêche

La production de la branche « pêche » a accusé une contraction de 3,7% en 2025, en raison notamment des perturbations dans l'approvisionnement en gasoil destiné à la pêche, de l'immobilisation de certains navires pour des opérations de carénage, ainsi que des variations de la température des eaux marines, qui affectent la reproduction et la disponibilité des ressources halieutiques. Cette baisse s'explique également par la réduction des zones de pêche, consécutive à l'extension des plateformes pétrolières.

d. Sylviculture et exploitation forestière

La branche « Sylviculture et exploitation » a enregistré une baisse de sa production de 2,8% en 2025, après un recul de 1,6% en 2024. Cette évolution défavorable s'explique principalement par les difficultés d'approvisionnement en carburant, l'obligation de transformer localement 100% des grumes depuis le 1er janvier 2023, ainsi que par le ralentissement de la demande mondiale de bois.

I.1.1.2 Secteur secondaire

Après un recul de 1,9% en 2024, le secteur secondaire a affiché une croissance de 4,5% en 2025. Cette performance émane de la bonne tenue des activités d'extraction de pétrole brut, de production du gaz liquéfié, des industries chimiques, des fabrications de produits minéraux non métalliques, des industries alimentaires ainsi que du secteur des bâtiments et travaux publics.

a. Extraction des hydrocarbures

La branche « Extraction de pétrole » a renoué avec la croissance en 2025, enregistrant une progression de 4,9%, après un recul de 1,6% en 2024. Cette reprise s'explique principalement par la mise en production de nouveaux puits dans le cadre du projet Moho Infills, développé par TotalEnergies EP au cours de l'année 2025, avec une capacité de production additionnelle estimée à 17 000 barils par jour. Elle est également soutenue par l'extension du développement de certains champs pétroliers, dans un contexte marqué par une demande mondiale de pétrole relativement soutenue.

La branche « Extraction du gaz », récemment mise en valeur, a enregistré une forte croissance de 43,7% en 2025, après une progression de 47,2% en 2024. Cette dynamique s'explique principalement par les investissements importants réalisés par les entreprises pétrolières, notamment avec la mise en service, en 2024, de l'unité flottante de liquéfaction Tango FLNG par l'opérateur ENI Congo, ainsi que le lancement, en 2025, de la deuxième phase du mégaprojet « Congo LNG ». Ces développements ont contribué à renforcer les capacités de production et à accroître significativement la production de gaz naturel liquéfié.

b. Industries alimentaires

La branche « Industries alimentaires » a enregistré une progression de 3,5% en 2025, après une hausse de 4,3% en 2024. La bonne tenue de l'activité s'explique notamment par l'amélioration de la productivité des lignes de production sur certains sites des industries brassicoles, ainsi que par les performances de l'industrie sucrière, soutenues par une récolte favorable de la canne à sucre et une demande dynamique. Cette évolution a également bénéficié de la progression de la demande intérieure.

c. Transformation du bois

La branche « Transformation du bois, des tissus, des articles en bois et de la vannerie » a enregistré une baisse de sa production de 3,2% en 2025, après un recul de 1,1% en 2024. Cette évolution défavorable s'explique principalement par les difficultés d'approvisionnement en carburant, liées à la pénurie, ainsi que par les mesures d'interdiction d'exportation des grumes, qui ont affecté l'activité de transformation du bois.

d. Fabrication de produits minéraux non métalliques

En 2025, la branche « Fabrication de produits minéraux non métalliques » a enregistré une hausse de sa production de 17,2%, en hausse de 0,5 point de pourcentage par rapport à

2024. Cette progression s'explique par la diversification de l'offre, des prix compétitifs, ainsi que par le renforcement de la position de certaines entreprises sur le marché.

e. Autres industries manufacturières

Les autres industries manufacturières ont enregistré une contraction de leur production de 3,3% en 2025, après un recul de 1,1% en 2024. Cette baisse s'explique principalement par la contreperformance de l'industrie du raffinage du pétrole, elle-même liée à la diminution des volumes de pétrole brut mis à sa disposition, limitant ainsi ses capacités de production.

f. Électricité, gaz et eau

La branche « Production et distribution d'électricité et d'eau » a enregistré une baisse de 3,1% en 2025, après une progression de 1,1% en 2024. Cette évolution défavorable s'explique principalement par les perturbations de la production d'électricité, liées aux coupures intempestives survenues lors des travaux de maintenance effectués sur l'ensemble des unités de production, ainsi que par les interventions réalisées au niveau de la Centrale Électrique du Congo (CEC). Elle a également été affectée par la fréquence accrue des arrêts de production, résultant principalement des coupures et des fluctuations de la fourniture d'électricité.

g. Construction

La branche « Construction », après avoir été en récession en 2024 (-19,1%), a connu une reprise de ses activités avec une croissance de 1,6% en 2025, portée par la hausse de l'investissement public liée à la réalisation de travaux, notamment la construction et la réhabilitation des routes, des voiries urbaines et des bâtiments, reflétant ainsi l'accroissement des dépenses publiques en capital.

I.1.1.3 Secteur tertiaire

En 2025, le secteur tertiaire a enregistré une croissance de 4,7%, après avoir été de 6,3% en 2024. Cette évolution s'explique principalement par le dynamisme des activités commerciales, des transports, des banques et assurances et des télécommunications. Toutefois, l'accélération de l'activité dans les branches n'a pas suffi à maintenir le dynamisme global du secteur tertiaire.

a. Transports

La branche « Transports et auxiliaires de transport » a été dynamique en 2025, avec une croissance de 2,1%, contre 1,1% en 2024. Cette progression s'explique principalement par la

bonne performance des activités de transbordement au niveau du port autonome de Pointe-Noire, liée à l'augmentation du volume de biens importés et l'ouverture de nouvelles destinations de voyage, notamment dans le transport interurbain.

b. Postes et télécommunications

La branche « Postes et télécommunications » a enregistré une croissance de 5,2% en 2025, après 3,4% en 2024. Ce renforcement s'explique notamment par : (i) le lancement de nouveaux produits digitaux par les sociétés de téléphonie mobile ; (ii) l'augmentation de la part de marché internet de certaines entreprises ; et (iii) la bonne performance du trafic de téléphonie mobile, soutenue par l'accroissement du nombre d'abonnés, en particulier dans les zones rurales.

c. Commerce

Les activités de la branche « Commerce » ont progressé de 1,3%, après un recul de 2,4% en 2024. Cette amélioration s'explique d'une part par la bonne tenue du commerce des produits pétroliers, liée à l'augmentation de la production de l'industrie de raffinage, et d'autre part par la performance du commerce général et du commerce pharmaceutique.

e. Restaurants et hôtels

Le niveau d'activité de la branche « Hôtels, bars et restaurants » a progressé de 3,2% en 2025, après une hausse de 4,8% en 2024. Cette évolution s'explique principalement par l'accroissement de la demande, soutenu par l'organisation de plusieurs événements d'envergure internationale ayant stimulé l'activité hôtelière et la fréquentation des établissements de restauration. Il s'agit notamment du *Congo Energy & Investment Forum* 2025 ; du Salon international de la technologie et de l'innovation (OSIANE) ; ainsi que de la Rencontre des Entrepreneurs Francophones (REF).

f. Banques et assurances

Les activités des banques et assurances ont progressé de 9,8% en 2025, soit une accélération de 0,3 point par rapport à 2024. Cette performance s'explique principalement par l'élargissement de l'offre de services financiers, le dynamisme de la microfinance, l'intensification de l'octroi de crédits, l'amélioration de la liquidité et la hausse des placements financiers, ainsi que par le lancement de nouveaux produits d'assurance répondant à l'évolution de la demande.

g. Autres services marchands

Les autres services marchands ont enregistré une croissance de 3,8% en 2025. Cette progression s'explique notamment par la contribution des grands projets pétroliers, tels que ceux d'ENI et la campagne de forage Trident, qui ont stimulé la demande de services connexes, ainsi que par l'arrivée d'un nouveau partenaire forestier dans un contexte de reprise du secteur du bois. Elle a également été soutenue par la hausse du prix du kilogramme facturé par les compagnies aériennes, favorisant l'augmentation des revenus liés au fret aérien.

Tableau 2 : Croissance réelle des secteurs d'activité (en %)

(Variation annuelle, en pourcentage)	2024	2025
SECTEUR PRIMAIRE	2,0	2,0
Agriculture	5,4	6,1
Élevage et chasse	4,2	4,5
Sylviculture et exploitation forestière	-1,6	-2,8
Pêche et pisciculture	-3,0	-3,7
SECTEUR SECONDAIRE	-1,9	4,5
Extraction de pétrole	-1,6	4,9
Extraction des gaz	47,2	43,7
Extraction de pierres, sable et argiles	-19,1	1,6
Autres activités extractives	17,1	20,7
Industries alimentaires	4,3	3,5
Travail de bois, fabric. Articles bois ou vannerie	-1,1	-3,2
Industries chimiques	10,8	12,2
Fabrication de produits minéraux non métalliques	16,7	17,2
Autres industries manufacturières	-1,1	-3,3
Production et distribution d'électricité et d'eau	1,1	-3,1
Construction	-19,1	1,6
SECTEUR TERTIAIRE	6,3	4,7
Commerce	-2,4	1,3
Hotels, bars et restaurants	4,8	3,2
Transports et auxiliaires de transports	1,1	2,1
Poste et télécommunication	3,4	5,2
Banques et assurances	9,5	9,8
Autres services marchands	17,0	3,8
Activités d'administration publique	5,0	4,1
Éducation	6,8	9,2
Sante et action sociale	-6,5	0,3
Branche fictive consommatrice des SIFIM	0,0	0,0
IMPÔTS ET TAXES SUR LES PRODUITS	1,6	4,4
PIB au prix du marché	1,6	4,3
dont PIB Pétrole	-1,6	4,9
dont PIB Hors Pétrole	3,1	3,3

Source : CCMB (juin 2026)

Du côté de la demande, la croissance économique en 2025 a été soutenue aussi bien par la bonne tenue de la demande intérieure qu'extérieure.

S'agissant de la demande intérieure, celle-ci a été soutenue, d'une part, par la progression de la consommation de 3,3%, portée notamment par la hausse de la consommation publique, passant de 8,1% en 2024 à 9,7%. Cette évolution s'explique par l'accroissement des dépenses publiques, notamment celles liées aux opérations de sécurité à Brazzaville et Pointe-Noire, au renforcement des effectifs de l'État et à l'augmentation de la masse salariale dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Elle a également bénéficié des paiements des arriérés de pensions, ainsi que du renforcement des dispositifs d'aide sociale, notamment à travers le projet Lisungui. La consommation privée, en hausse de 0,6%, a également été soutenue entre autres par le lancement de l'opération d'indemnisation des populations de la zone de Yoro/Mpila, dans le cadre de la modernisation du Port.

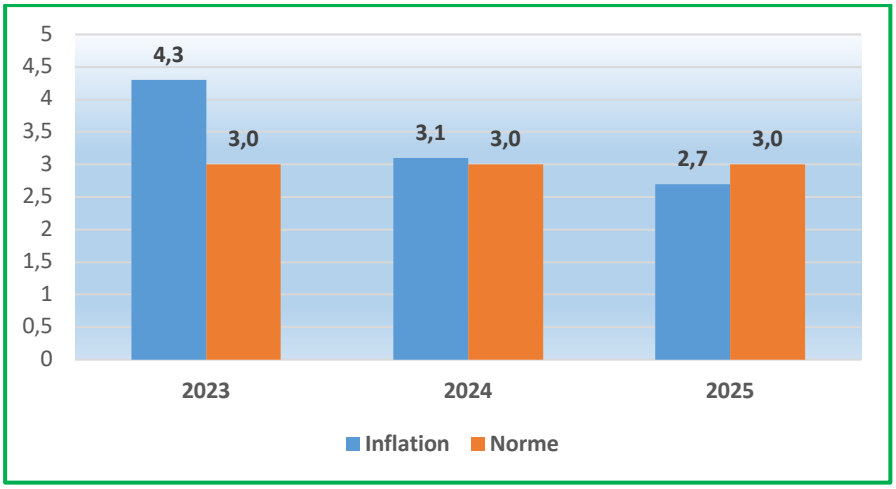
D'autre part, la demande intérieure a été favorisée par la reprise de l'investissement, en hausse de 1,6%, sous l'effet de la progression des investissements publics (+3%) et privés (+2%). Cette dynamique a été soutenue entre autres par la réalisation de plusieurs projets d'infrastructures, notamment le pavage et l'aménagement de voiries à Brazzaville et Pointe-Noire, le traitement des zones d'érosion, ainsi que les travaux d'entretien et de réhabilitation de la Route Nationale 1 (RN1). Elle a également bénéficié des investissements liés à la mise en production de nouveaux puits du projet Moho Infills de TotalEnergies et à la deuxième phase du mégaprojet « Congo LNG » d'ENI, qui devrait porter la capacité de liquéfaction du gaz à environ 3 millions de tonnes par an.

Concernant la demande extérieure, après un repli de 4,9% en 2024, celle-ci a progressé de 4,6% en 2025. Cette évolution favorable s'explique principalement par la hausse de la production pétrolière, soutenue par une demande mondiale de pétrole plus dynamique, ainsi que par le lancement, en 2025, de la deuxième phase du mégaprojet « Congo LNG » mené par ENI, qui a contribué à accroître les capacités de liquéfaction du gaz et à soutenir les exportations.

I.1.2 Inflation

En 2025, le taux d'inflation moyen s'est établi à 2,7%, contre 3,1% en 2024, confirmant ainsi le ralentissement de la hausse générale des prix, en lien avec notamment l'atténuation des hausses des prix des denrées alimentaires et des produits énergétiques, l'amélioration des conditions d'approvisionnement sur les marchés.

Graphique 1 : Evolution de l'inflation (en %)



Source : DGE/INS

I.2 Finances publiques

La gestion des finances publiques en 2025 s'est inscrite dans un contexte de croissance modérée de l'économie mondiale, marqué par une poursuite du processus de ralentissement de l'inflation et un assouplissement progressif des conditions financières internationales. Toutefois, cet environnement est demeuré caractérisé par de fortes incertitudes, liées notamment à l'intensification des tensions commerciales, à la persistance des conflits géopolitiques, en particulier en Ukraine et au Moyen-Orient, ainsi qu'à la volatilité des marchés de l'énergie et des produits alimentaires.

I.2.1 Recettes publiques

Les recettes budgétaires ont progressé de 0,4% en 2025, ressortant à 2 279,7 milliards de FCFA (23,6% du PIB), sous l'effet de l'augmentation des recettes non pétrolières, des recettes fiscales, des impôts et taxes (intérieurs), des recettes des douanes, des recettes non fiscales et ce, nonobstant l'augmentation des dons (courants).

Les recettes pétrolières ont régressé de 13,3%, s'établissant à 1 031,6 milliards de FCFA (10,7% du PIB) en 2025, contre 1 190,0 milliards de FCFA (12,6% du PIB) en 2024. Cette évolution s'explique, d'une part, par le repli du cours du Brent, consécutive à la faiblesse de la demande chinoise et, d'autre part, par la politique de l'OPEP+, dont les dernières décisions n'ont pas réussi à restaurer la confiance du marché du pétrole.

Les recettes non pétrolières ont augmenté de 14,0% en 2025, s'élevant à 1 186,1 milliards de FCFA (12,3% du PIB), après avoir été de 1 040,6 milliards de FCFA (11,0% du PIB) en

2024. Cette progression est corrélée essentiellement à celle des recettes fiscales, notamment les impôts et taxes, ainsi que les recettes douanières.

Les recettes fiscales sont passées de 946,6 milliards de FCFA (10,0% du PIB) en 2024 à 1 026,4 milliards de FCFA (10,6% du PIB) en 2025, en lien avec la reprise de l'activité dans le secteur non pétrolier, du fait de la poursuite des réformes relatives à la modernisation des administrations fiscales et douanières.

Les recettes non fiscales se sont établies à 159,7 milliards de FCFA (1,7% du PIB) en 2025, contre 94,0 milliards de FCFA (1,0% du PIB) en 2024, en hausse de 65,7%, en rapport avec la bonne mobilisation des autres recettes non fiscales, notamment les revenus des investissements.

Tableau 3 : Recettes publiques (en milliards de FCFA)

	2024	2025
Recettes et dons	2 270,2	2 279,7
Recettes pétrolières	1 190,0	1 031,6
Recettes non pétrolières	1 040,6	1 186,1
Recettes fiscales	946,6	1026,4
Recettes non fiscales	94,0	159,7
Dons	39,6	62,0

Source : CCMB/MFBPP

En 2025, 62,0 milliards de FCFA (0,6% du PIB) de dons ont été mobilisés, contre 39,6 milliards de FCFA (0,4% du PIB) en 2024.

I.2.2 Dépenses et prêts nets

Les dépenses et prêts nets ont progressé de 10,7%, pour s'établir à 2 214,4 milliards de F CFA (22,9% du PIB) en 2025, contre 2 000,0 milliards de FCFA (21,1% du PIB) en 2024. Cette augmentation est liée à celle des charges financières de la dette, des dépenses du personnel, de biens et services et de transferts, en dépit de la baisse des dépenses d'investissement et des autres dépenses.

Les dépenses du personnel ont connu une hausse de 4,5% en 2025, passant de 403,0 milliards de FCFA (4,3% du PIB) en 2024 à 421,0 milliards de FCFA (4,4% du PIB), en lien avec, entre autres, l'augmentation du fichier des fonctionnaires, du fait du recrutement du personnel par la fonction publique.

Les dépenses de biens et services ont progressé de 67,9%, se hissant à 344,1 milliards de FCFA (3,6% du PIB), après avoir été de 205,0 milliards de FCFA en 2024 (2,2% du PIB), en rapport avec la hausse de la consommation des administrations publiques.

Tableau 4 : Dépenses (en milliards de FCFA)

	2024	2025
Dépenses et prêts nets	2000,0	2214,4
Charges financières de la dette	418,9	311,6
Personnel	403,0	421,0
Biens et services	205,0	344,1
Transferts	530,3	646,7
Investissement	264,4	279,3
Autres dépenses	85,5	107,8

Source : DEP/MFBPP

Les dépenses de transferts se sont élevées à 646,7 milliards de FCFA (6,7% du PIB) en 2025, contre 530,3 milliards de FCFA (5,6% du PIB) en 2024, en augmentation de 21,1% en rapport avec le bond des dépenses de collectivités locales.

Les charges financières de la dette ont baissé de 25,6%, pour s'établir à 311,6 milliards de FCFA (3,2% du PIB) en 2025, contre 418,9 milliards de FCFA (4,4% du PIB) en 2024. Cette évolution s'explique entre autres par la restructuration de certains emprunts, la réduction de l'encours de la dette.

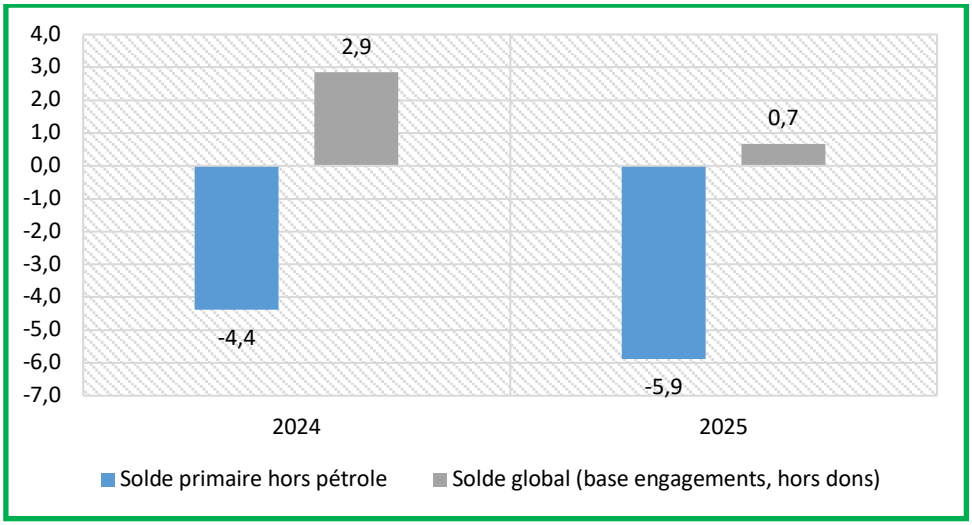
Les dépenses d'investissement sont passées de 264,4 milliards de FCFA (2,7% du PIB) en 2024 à 279,3 milliards de FCFA (2,9% du PIB) en 2025.

I.2.3 Soldes budgétaires

Au regard de l'évolution des recettes et dépenses, le déficit du solde budgétaire primaire hors pétrole s'est creusé passant de 415,4 milliards de FCFA (-4,4% du PIB) en 2024 à 568,8 milliards de FCFA (-6,0% du PIB) en 2025.

Le solde budgétaire base engagements dons compris s'est significativement affaissé, revenant de 270,2 milliards de FCFA (2,9% du PIB) en 2024 à 65,3 milliards de FCFA (0,7% du PIB) en 2025.

Graphique 2: Soldes budgétaires (en % du PIB)



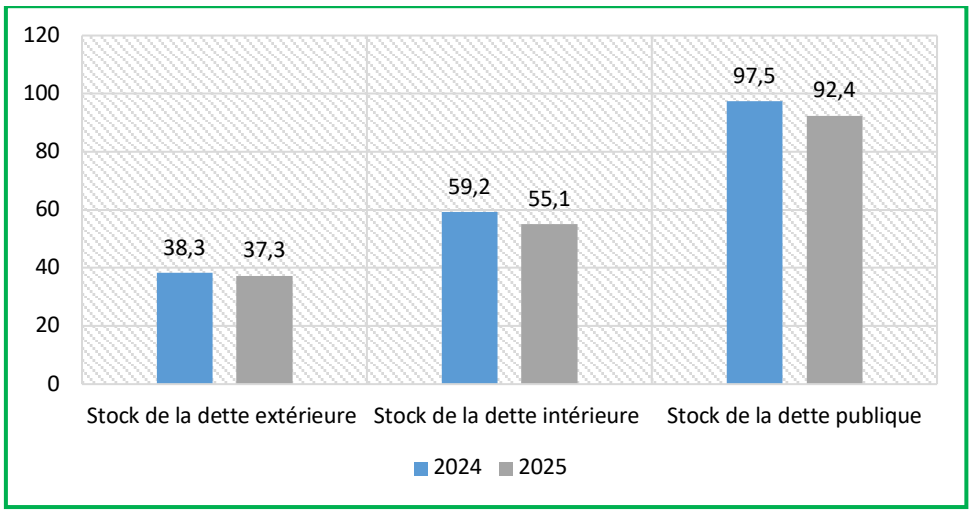
Source : CCMB/MFBPP

I.2.4 Dette publique

À fin décembre 2025, le stock de la dette publique s'est établi à 8 944,0 milliards de FCFA, contre 8 530,9 milliards de FCFA un an plus tôt, soit une progression de 4,8 %. Toutefois, le ratio d'endettement s'est infléchi, passant de 97,5 % du PIB en 2024 à 92,4 % en 2025, demeurant néanmoins supérieur à la norme communautaire fixée à 70 %.

En 2025, le stock de la dette publique est composé de 59,6% de dette intérieure, pour un montant de 5 334,1 milliards de FCFA, contre 5 179,3 milliards de FCFA en 2024 (+3,0%), et de 40,4% de dette extérieure, pour un montant de 3 609,9 milliards de FCFA, contre 3 351,6 milliards de FCFA (+7,7%). À fin décembre 2025, la dette extérieure se répartit entre les créanciers bilatéraux (36,3%), multilatéraux (32,5%) et commerciaux (31,2%).

Graphique 3: Encours de la dette publique (en milliards de FCFA)



Source : DGE/CCA

I.3 Echanges extérieurs

Le solde du compte courant s'est fortement détérioré en 2025, affichant un déficit de 466,6 milliards de FCFA (-4,4% du PIB) contre un excédent de 124,1 milliards de FCFA (1,3% du PIB) en 2024, sous l'effet combiné de l'effondrement du solde des revenus primaires et du repli des exportations de biens, qui n'ont pas pu être compensés par l'amélioration de la balance commerciale et celle des services.

L'excédent de la balance commerciale s'est consolidé, passant de 1 720,6 milliards de FCFA (17,6% du PIB) en 2024 à 1 859,3 milliards de FCFA (17,5% du PIB) en 2025 en lien avec une contraction plus importante des importations de marchandises que celle des exportations au cours de la période sous revue. Le recul des exportations de biens est imputable à la baisse des cours du pétrole brut sur le marché international. La baisse des importations de biens est en lien avec le repli des achats de biens d'équipement dans le secteur extractif.

Le déficit de la balance des services s'est amenuisé, ressortant à 1 506,2 milliards de FCFA (-14,2% du PIB) en 2025 contre 1 718,1 milliards de FCFA (-17,6% du PIB) en 2024, du fait du repli des importations de services d'assistance technique, en lien avec l'achèvement des travaux de construction du centre de liquéfaction du gaz naturel. En effet, entre 2024 et 2025, les exportations de services ont progressé, tandis que les importations de services ont reculé.

Le déficit du solde de la balance des revenus s'est drastiquement dégradé, ressortant à 992,2 milliards de FCFA (-9,3% du PIB) en 2025 contre 51,8 milliards de FCFA (-0,5% du PIB) en 2024, en rapport avec la hausse importante des revenus sortants sous forme de dividendes rapatriés par les compagnies multinationales en liaison avec les profits réalisés lors des exercices précédents.

La balance des transferts courants est demeurée quasiment stable, se situant à 172,5 milliards de FCFA (1,6% du PIB) en 2025, sur fond de constance des dons et autres appuis budgétaires reçus par l'État.

Tableau 5 : Balance des transactions courantes (en milliards de FCFA)

	2024	2025
Solde du compte courant	124,1	-466,6
Balance commerciale	1 720,6	1 859,3
Balance des services	-1 718,1	-1 506,2
Balance des revenus	-51,8	-992,2
Balance des transferts courants	173,4	172,5
Compte de capital et d'opération financière	-122,4	821,2
Compte de capital	37,9	62
Compte financier	-160,3	759,3
Solde global	-30,7	69,8

Source : BEAC

Le compte de capital et d'opérations financières a dégagé un excédent de 821,2 milliards de FCFA (7,7% du PIB) en 2025, après un besoin de financement de -122,4 milliards de FCFA (-1,3% du PIB) en 2024, grâce à l'amélioration du compte de capital de 62,0 milliards de FCFA en 2025 contre 37,9 milliards de FCFA en 2024 résultant de la mobilisation des financements extérieurs destinés aux projets d'investissement public inscrits dans le Plan National de Développement (PND) 2022-2026. Quant au compte financier, il a basculé d'une position nette débitrice à un excédent de 759,3 milliards de FCFA en 2025 en rapport avec la hausse des flux nets d'investissements directs étrangers (IDE) dans le secteur gazier (Banga Kayo) et le retour réussi du Congo sur les marchés financiers internationaux à travers la réouverture de l'Eurobond en décembre 2025.

En définitive, le solde global de la balance des paiements affiche un excédent de 69,8 milliards de FCFA (0,7% du PIB) en 2025 contre un déficit de 30,7 milliards de FCFA (-0,3% du PIB) en 2024.

I.4 Agrégats monétaires et réserves de change

I.4.1 Agrégats monétaires

À fin décembre 2025, la situation monétaire s'est caractérisée par une hausse des avoirs extérieurs nets du système bancaire, qui ont augmenté de 4,7% pour atteindre 421,8 milliards de FCFA contre 402,7 milliards de FCFA en 2024 ; une augmentation de 2,9% des avoirs intérieurs nets s'établissant à 3 066,5 milliards de FCFA contre 2 980,4 milliards de FCFA. En conséquence, la masse monétaire (M2) a progressé de 3,7% passant de 3 189,7 milliards de FCFA à 3 308,7 milliards de FCFA à fin décembre 2025, en lien notamment avec l'augmentation du crédit intérieur, en dépit de l'alourdissement du solde négatif des autres postes nets du système bancaire.

Par ailleurs, la Position Nette du Gouvernement (PNG) à l'égard du système bancaire s'est améliorée de 9,08% en glissement annuel, pour s'établir à 1 415,4 milliards de FCFA à fin décembre 2025.

Tableau 6 : Situation monétaire (en milliards de FCFA)

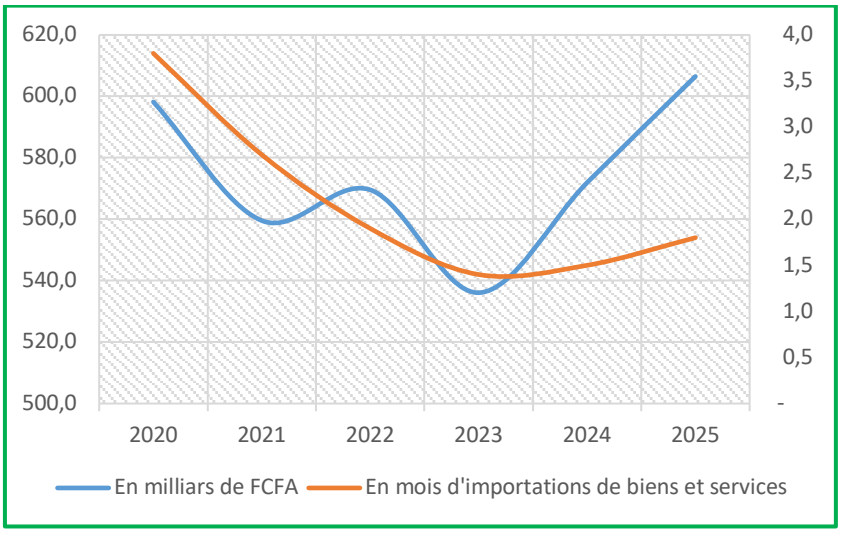
	2024	2025
Avoirs extérieurs nets	402,7	421,8
Avoirs intérieurs nets	2 980,40	3 066,50
Crédits intérieurs nets	3 083,90	3 271,60
Créances nettes sur l'Etat	1 555,60	1 492,70
Crédits à l'économie	1 528,30	1 778,90
Autres postes nets	-103,5	-205,1
Masse monétaire M2	3 189,70	3 308,70

Source : CCMB/BEAC

I.4.2 Réserves de change

Les réserves officielles brutes ont enregistré une progression de 6,0 %, passant de 571,9 milliards de FCFA (1,5 mois d'importations de biens et services) à fin décembre 2024 à 606,5 milliards de FCFA (1,8 mois d'importations de biens et services) à fin décembre 2025. Cette amélioration contribue au renforcement de la position extérieure du pays, en consolidant la capacité de couverture des importations et en soutenant la résilience face aux chocs exogènes. Elle participe également à la préservation de la soutenabilité macroéconomique et à la confiance des partenaires financiers.

Graphique 4 : Evolution des réserves de change



Source : DGE/BEAC

I.5 Mesures économiques prises et mises en œuvre en 2025

I.5.1 Mesures budgétaires

Les principales mesures prises par le Gouvernement en 2025, inscrites dans le Cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) 2025-2027, portent principalement sur la mobilisation des recettes, la maîtrise des dépenses publiques et la gestion de la dette publique.

En matière de recettes, les mesures mises en œuvre concernent principalement les recettes fiscales et les recettes non pétrolières. S'agissant des recettes fiscales et non pétrolières, les principales mesures portent sur : (i) le renforcement de la mobilisation des recettes intérieures, notamment des recettes non pétrolières ; (ii) l'élargissement de l'assiette fiscale et l'amélioration du rendement des impôts et taxes ; (iii) le renforcement de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales ; (iv) l'amélioration du recouvrement des recettes publiques et de l'efficacité des administrations fiscales et douanières ; (v) la poursuite des efforts visant à réduire la dépendance du budget de l'État à l'égard des recettes pétrolières ; et (vi) la mobilisation de financements intérieurs, ainsi que la recherche d'appuis budgétaires et de financements auprès des partenaires techniques et financiers.

S'agissant des dépenses publiques, les principales mesures prises et mises en œuvre portent sur : (i) la maîtrise et la rationalisation des dépenses publiques, afin de préserver les équilibres budgétaires ; (ii) la priorisation des dépenses d'investissement en faveur des projets à fort impact économique et social ; (iii) la poursuite de l'exécution des projets en cours et la sélection de nouveaux projets présentant des effets multiplicateurs sur l'économie ; (iv) le recentrage des dépenses publiques sur les priorités nationales, notamment celles liées à la jeunesse et au développement ; et (v) l'amélioration de l'efficacité et de la qualité de la dépense publique.

En ce qui concerne la dette publique, les principales mesures prises et mises en œuvre portent sur : (i) la poursuite d'une gestion prudente de la dette publique ; (ii) la recherche d'un meilleur équilibre entre les financements intérieurs et extérieurs ; (iii) la mobilisation de financements à des conditions soutenables, afin de limiter le coût et les risques associés à l'endettement ; (iv) la poursuite de l'apurement des arriérés de paiement dans le cadre de la stratégie mise en œuvre par les autorités ; (v) la maîtrise des nouveaux engagements de l'État, en vue de préserver la soutenabilité de la dette ; et (vi) le renforcement du suivi et de la gestion des risques liés au portefeuille de la dette publique.

I.5.2 Mesures monétaires

À fin décembre 2025, conformément à l'évolution de l'activité économique dans la sous-région, le Comité de politique monétaire (CPM) de la Banque des États de l'Afrique centrale lors de sa dernière réunion de l'année 2025 a décidé de relever :

- le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) de 4,50% à 4,75% ;
- le taux de facilité de prêt marginal de 6,00% à 6,25%
- le taux de facilité de dépôt à 0,00% ;
- les coefficients des réserves obligatoires à 7,00% sur les exigibilités à vue et 4,50 sur les exigibilités à terme.

La Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC) s'est engagée à renforcer et à assainir le secteur bancaire, notamment par la réduction de l'exposition des établissements au risque souverain. À cet effet, plusieurs actions prioritaires ont été définies :

- encadrer sur le plan réglementaire l'exposition au risque souverain ;
- diversifier les portefeuilles bancaires afin de limiter les concentrations de risques ;
- accélérer le traitement des banques fragiles par des mesures de restructuration adaptées ;
- mettre fin progressivement à l'octroi de pondérations nulles pour les expositions aux nouveaux titres d'État, conformément à la réglementation en vigueur ;
- anticiper les crises bancaires et renforcer les dispositifs de mesure des risques systémiques.

I.6 Etat de conformité aux critères de convergence

En matière de respect des critères de convergence, deux (2) critères sur quatre (4) ont été respectés en 2025, à savoir ceux relatifs au solde budgétaire de référence et au taux d'inflation.

Le solde budgétaire de référence s'est établi à -1,1% du PIB en 2025, contre 0,7% du PIB en 2024, se conformant ainsi à la norme communautaire qui fixe le déficit à un niveau supérieur ou égal à -1,5% du PIB.

Le taux d'inflation s'est établi à 2,7% en 2025, demeurant ainsi inférieur à la norme communautaire fixée à 3%. En revanche, le stock de la dette publique s'est situé à 92,4% du PIB en 2025, contre 90,0% du PIB en 2024, restant toutefois supérieur au seuil communautaire de 70%. Par conséquent, le critère relatif au taux d'endettement n'a pas été respecté en 2025.

S'agissant du critère relatif à la non-accumulation des arriérés de paiement, les autorités congolaises poursuivent la mise en œuvre effective de la stratégie d'apurement des arriérés,

ainsi que les efforts visant au rétablissement des équilibres budgétaires. Toutefois, ce critère n'a pas été respecté en 2025.

II. APERÇU DE LA CONJONCTURE ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

II.1 Aperçu de la conjoncture

Au premier trimestre 2026, la conjoncture économique a connu dans l'ensemble une évolution favorable, grâce au dynamisme des secteurs secondaire et tertiaire, nonobstant la contre-performance du secteur primaire.

Le secteur primaire a été contre-performant suite au recul de la production dans les branches de la pêche (1,7%) et de l'exploitation forestière (28,4%).

Dans le même temps, le secteur secondaire s'est globalement bien comporté en rapport avec principalement le dynamisme des industries extractives d'hydrocarbures (9,4%), des cimenteries (18,9%), du raffinage de pétrole (23,6%), des industries brassicoles (3,4%), chimiques (44,3%), mécaniques et métalliques (4,0%), ainsi qu'avec la bonne tenue des activités de bâtiments et travaux publics (2,3%). Toutefois, cette évolution a été en partie contrebalancée par le recul observé dans les branches des industries meunières (-2,7%), des industries métallurgiques (-55,9%) et de la production et de distribution d'eau (-2,7%) et d'électricité (-3,9%).

Quant au secteur tertiaire, il a poursuivi son évolution favorable, soutenu notamment par les performances enregistrées dans les branches des « restaurants et hôtels » (12,4%), du commerce (1,6%), des télécommunications, des services bancaires (2,8%), des microfinances (13,9%) et des autres services.

Sur le front des prix, au premier trimestre 2026, l'indice harmonisée des prix à la consommation a progressé de 0,9% en glissement annuel. Cette hausse reste bien en deçà de la norme communautaire de 3%.

Du côté des échanges extérieurs, le solde de la balance commerciale s'est amélioré au premier trimestre 2026 par rapport à la même période de l'année précédente, affichant un excédent de 556,5 milliards de FCFA, soit une progression de 2,4%, en lien avec une baisse plus prononcée de la valeur globale des importations par rapport à celle des exportations.

Tableau 7 : Production/chiffre d'affaires des branches d'activités

Libellés	En %
	T1-26/ T1-25
Secteur primaire (hors agriculture)	
Pêche et pisciculture (en tonnes)	-1,7
Exploitation forestière (grumes) (en milliers de m3)	-28,4
Secteur secondaire (hors industries extractives)	
Industrie sucrière (en tonnes)	-
Industries meunières (en tonnes)	-2,7
Industries de boissons (10^3hl)	3,4
Industrie du tabac (10^6 paquets)	66,7
Industrie de production d'eau minérale (10^3hl)	14,9
Industries cimentières (en tonnes)	18,9
Industries métallique et mécanique (en tonnes)	4,0
Industries métallurgiques (en tonnes)	-55,9
Industries chimiques (en tonnes)	44,3
Dont industrie de raffinage de pétrole (en tonnes)	23,6
Industries de transformation de bois (en m^3)	2,9
Industries de production et de distribution d'eau (10^3 m^3)	-2,7
Industries de production et de distribution d'électricité (en Gwh)	-3,9
Bâtiments et travaux publics (en millions de FCFA)	2,3
Secteur tertiaire	
Commerce (en millions de FCFA)	1,6
Restaurants et hôtels (en millions de FCFA)	12,4
Transports et télécommunications	
Transports maritime (en millions de FCFA)	-10,1
Télécommunications	
Téléphonie mobile	2,6
Trafic voix (en 10^6 mn)	2,8
Trafic sms (en 10^6 mn)	0,1
Trafic internet (en millions Go)	0,8
Banques et assurances (en millions de FCFA)	
Établissements de crédit (marge d'activités bancaires)	2,8
Établissements de microfinances (produit net financier)	14,1
Établissements d'assurance	-20,0
Autres services (en millions de FCFA)	
Parapétrolier	3,4
Affranchissements courriers	43,4

Source : DGE (Enquête de conjoncture, mai 2026)

En ce qui concerne la situation monétaire au 31 mars 2026, elle a été marquée par : (i) une hausse de 40,5% des avoirs extérieurs nets, s'établissant à 327,8 milliards de FCFA, (ii) une diminution de 2,1% des créances nettes sur l'État, revenant à 1 706 milliards de FCFA ; (iii), une hausse de l'encours des crédits à l'économie de 3,1%, se fixant à 1 581,6 milliards de FCFA ; (iv) et, une progression de 4,4% de la masse monétaire, ressortant à 3 240,6 milliards de FCFA.

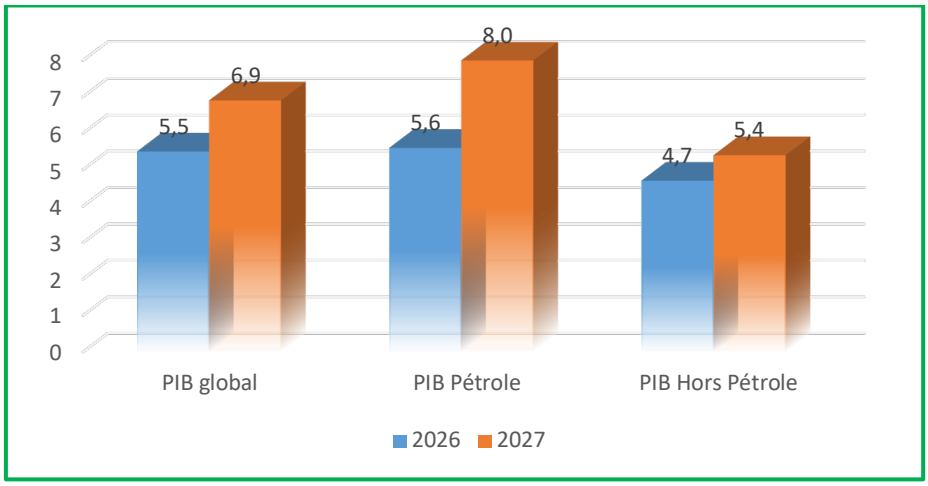
II.2 Perspectives économiques

Sur la période 2026-2027, les perspectives économiques seraient soutenues par l'accélération de la mise en œuvre des projets inscrits dans le PND 2022-2026, l'exécution du projet de société du Chef de l'Etat, ainsi que la poursuite de la mise en œuvre des reformes et actions du PREF-CEMAC visant, entre autres, à renforcer la gestion des finances publiques et la diversification économique.

II.2.1 Croissance prévisionnelle

La situation économique augure de perspectives favorables sur la période 2026-2027. En 2026, le Comité de cadrage macroéconomique et budgétaire, à l'issue de ces travaux de juin 2026, prévoit une croissance de 5,5%, en accélération par rapport à 2025. Cette dynamique serait soutenue à la fois par le secteur hors pétrole, avec une croissance de 4,7%, et par le secteur pétrolier, dont la croissance s'accélérerait pour atteindre 5,6%. En 2027, l'activité économique devrait poursuivre son accélération, avec une croissance projetée à 6,9%, portée par le dynamisme conjugué des secteurs pétrolier et hors pétrole.

Graphique 5: Perspectives de croissance du PIB réel (en %)



Source : CCMB/DGE

Le dynamisme du secteur pétrolier (5,6% contre 4,9%) serait soutenu par l'entrée en production de nouveaux champs, la montée en puissance de Moho Nord et Banga Kayo, la

poursuite du projet Moho Infills et la relance des champs matures par Perenco. Cette dynamique bénéficierait également des investissements de Total-Energies et d'ENI, ainsi que de l'assainissement financier engagé par le Gouvernement, renforçant la confiance des investisseurs. La croissance du secteur devrait ainsi s'accélérer en 2027, pour atteindre 8,0%.

Par ailleurs, le secteur gazier connaîtrait une forte augmentation qui s'expliquerait notamment par la mise en exploitation de nouveaux projets gaziers (Nguya FLNG-Eni-Congo), le renforcement de la valorisation du gaz naturel, le développement des activités de gaz naturel liquéfié (GNL) ainsi que le lancement des premières exportations de la phase 2 du projet « Congo LNG-Eni Congo ».

En outre, le secteur hors pétrole devrait se raffermir de 0,7 point de pourcentage en 2026, pour atteindre 4,7%, sous l'effet de la bonne tenue de l'activité dans l'ensemble des branches qui le composent. En 2027, cette dynamique devrait se poursuivre, avec une croissance de 5,4%, soit un raffermissement de 0,7 point de pourcentage.

Dans le secteur primaire, la croissance devrait s'accélérer de 0,9 point de pourcentage pour atteindre 2,9% en 2026. Cette amélioration serait principalement soutenue par le dynamisme des activités agricoles (+6,3%), en lien avec le soutien de l'État, notamment à travers les exonérations fiscales et douanières au secteur agricole, ainsi que de la poursuite de la mécanisation agricole, avec l'implantation des Centres d'exploitation de matériel agricole (CEMA). Elle bénéficierait également de la poursuite de la mise en œuvre de la Politique nationale de sécurité alimentaire et de nutrition (PNSAN). Par ailleurs, l'initiative de l'organisation des Grandes Foires agricoles (GFAC) devrait contribuer à la promotion des activités agricoles, à l'accroissement de la production.

En 2027, la croissance du secteur primaire devrait se conforter, gagnant 1,3 points de pourcentage pour s'établir à 4,2%. Cette progression serait portée par la bonne orientation de la production dans les branches « Agriculture » (+6,7%), « Sylviculture et exploitation forestière » (+0,5%) et « Pêche » (+0,8%).

Dans le secteur secondaire, la croissance s'établirait à 5,8% en 2026, portée principalement par la bonne performance des industries d'extraction des hydrocarbures (+5,6%), des industries alimentaires (+4,8%), grâce au regain d'activité des sociétés brassicoles et meunières, ainsi que par le dynamisme des industries cimentières (+17,7%), en lien avec la progression de la construction (+4,4%). Cette évolution serait toutefois atténuée par le repli de 2,4% de la branche « Production et distribution d'électricité et d'eau ».

En 2027, la croissance du secteur secondaire devrait se raffermir de 2,3 points de pourcentage pour atteindre 8,1%. Cette accélération serait essentiellement soutenue par les performances des branches « Extraction des hydrocarbures » (+8,0%), « Industries alimentaires » (+5,2%), « Fabrication de produits minéraux non métalliques » (+18,1%), « Production et distribution d'électricité et d'eau » (+1,2%) et « Construction » (+5,2%).

Dans le secteur tertiaire, la croissance devrait se consolider de 1,3 point de pourcentage pour se fixer à 5,9% en 2026. Cette performance serait principalement soutenue par le dynamisme des « Postes et télécommunications » (+5,8%), porté par l'augmentation du nombre d'abonnés à Internet, l'extension des réseaux dans les deux grandes villes, ainsi que par la mise en œuvre d'une stratégie visant à stimuler la demande et à élargir l'offre. Les branches « Transports et auxiliaires de transports » et « Banques et assurances » devraient également porter la croissance dudit secteur, avec des taux de croissances respectifs de 1,1% et 1,0%. Par ailleurs, les activités de « Hôtels et restaurants » (+3,6%) et les « Autres services » (+9,6%) contribueraient aussi à la bonne tenue du secteur.

En 2027, la croissance du secteur tertiaire devrait se raffermir de 0,2 point de pourcentage pour ressortir à 6,1%. Cette évolution serait soutenue, d'une part, par la reprise attendue de la branche « Commerce » (+0,4%) et, d'autre part, par la bonne tenue des activités dans les branches « Transports et auxiliaires de transports » (+4,2%), « Postes et télécommunications » (+4,8%), « Banques et assurances » (+11,1%) et « Autres services marchands » (+9,0%).

Tableau 8 : Croissance des branches d'activités (en %)

	2026	2027
SECTEUR PRIMAIRE	**2,9**	**4,2**
Agriculture	6,3	6,7
Elevage et chasse	4,7	6,2
Sylviculture et exploitation forestière	-1,4	0,5
Peche et pisciculture	-2,0	0,8
SECTEUR SECONDAIRE	**5,8**	**8,1**
Extraction de pétrole	5,6	8,0
Extraction des gaz	247,5	26,1
Extraction de pierres, sable et argile	4,4	5,2
Autres activités extractives	18,9	19,8
Industries alimentaires	4,8	5,2
Travail de bois, fabric. Articles bois ou vannerie	2,0	2,8
Industries chimiques	18,7	19,0
Fabrication de produits minéraux non métalliques	17,7	18,1
Autres industries manufacturières	-1,1	0,8
Production et distribution d'électricité et d'eau	-2,4	1,2
Construction	4,4	5,2

SECTEUR TERTIAIRE	**5,9**	**6,1**
Commerce	0,6	0,4
Hotels, bars et restaurants	3,6	4,4
Transports et auxiliaires de transports	3,2	4,2
Poste et télécommunication	5,8	6,0
Banques et assurances	10,8	11,1
Autres services marchands	9,6	9,0
Activités d'administration publique	0,1	0,1
Education	10,8	9,8
Sante et action sociale	4,3	5,4
Branche fictive consommatrice des SIFIM	0,0	0,0
IMPOTS ET TAXES SUR LES PRODUITS	5,6	7,0
PIB au prix du marché	**5,5**	**6,9**
dont PIB Pétrole	5,6	8,0
dont PIB Hors Pétrole	4,7	5,4

Source : CCMB/DGE

Du côté des composantes de la demande, l'accélération de la croissance en 2026 serait principalement soutenue par la dynamique de la demande intérieure. Celle-ci serait tirée par la progression de la consommation finale, qui augmenterait de 0,3%, sous l'effet de la hausse de la consommation privée (+1,5%).

Par ailleurs, l'investissement contribuerait également à ce raffermissement, portée à la fois par l'investissement public (+7,9%), en lien avec l'intensification des projets d'infrastructures et des dépenses d'équipement de l'État, ainsi que par l'investissement privé (+4,0%), soutenu par les investissements dans le secteur pétrolier.

Enfin, la demande extérieure participerait aussi à la croissance avec une augmentation de 6,7%, soit une accélération de 2,1 points de pourcentage, reflétant une amélioration des exportations particulièrement dans le secteur pétrolier, en lien avec une demande internationale plus favorable.

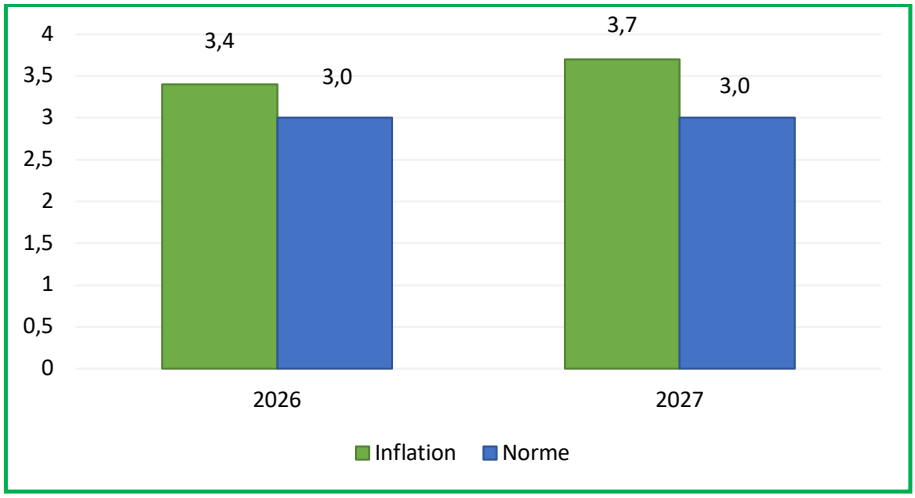
En 2027, la croissance serait portée par la demande intérieure, soutenue par la progression de la consommation et de l'investissement, ainsi que par la demande extérieure, favorisée par le dynamisme des exportations, principalement du pétrole brut.

II.2.2 Prix

En 2026, le taux d'inflation moyen est projeté à 3,4%, avant de s'établir à 3,7% en 2027 au-dessus de la norme communautaire, traduisant une accélération modérée mais persistante des prix à la consommation. Cette évolution résulterait principalement du renchérissement des prix des produits alimentaires, de la hausse des coûts du transport et de la logistique, ainsi que

de la hausse des prix des biens importés, dans un contexte de forte dépendance de l'économie nationale aux importations.

Graphique 6 : Prévisions de l'inflation (en %)



Source : BEAC

II.2.3 Prévisions des finances publiques

II.2.3.1 Recettes prévisionnelles

La gestion des finances publiques continuerait de reposer sur les principes de la consolidation budgétaire, dans un environnement international toujours marqué par des incertitudes liées aux tensions géopolitiques, à la volatilité des marchés des matières premières et aux risques pesant sur la croissance mondiale. Dans ce contexte, les autorités poursuivraient leurs efforts visant à préserver les équilibres macroéconomiques, à renforcer la soutenabilité budgétaire et à assurer la viabilité de la dette publique.

En 2026, le Gouvernement a retenu, dans la loi de finances rectificative, un objectif de recettes publiques de 2 778,0 milliards de FCFA, soit (26,2% du PIB). En 2027, ces recettes devraient atteindre 2 970,9 milliards de FCFA (26,7% du PIB), enregistrant une progression de 6,9%. Cette évolution résulterait de l'accroissement simultané des recettes pétrolières et non pétrolières, soutenu par l'amélioration des conditions économiques et le renforcement des efforts de mobilisation des ressources intérieures.

Les recettes pétrolières sont projetées à 1 181,0 milliards de FCFA (11,1% du PIB) en 2026, en hausse de 14,5% par rapport à leur niveau de 2025. En 2027, elles devraient s'établir à 1 281,0 milliards de FCFA (11,5% du PIB), soit une progression de 8,5%, portée principalement par l'amélioration attendue des cours internationaux du pétrole et le maintien d'un niveau favorable de la production nationale.

Les recettes non pétrolières sont, quant à elles, estimées à 1 516,5 milliards de FCFA (14,3% du PIB) en 2026. Elles progresseraient de 5,9% en 2027 pour atteindre 1 605,9 milliards de FCFA. Cette évolution serait essentiellement attribuable à la hausse des recettes fiscales et non fiscales, en lien avec les effets des mesures prises dans le renforcement de la mobilisation des ressources.

Les recettes fiscales sont projetées à 1 255,0 milliards de FCFA, soit 11,8 % du PIB, en 2026. Elles augmenteraient de 6,5 % en 2027 pour s'établir à 1 336,3 milliards de FCFA (12,0 % du PIB). Cette progression résulterait, d'une part, de la hausse attendue des impôts et taxes intérieurs, qui passeraient de 1 005,0 milliards de FCFA à 1 062,7 milliards de FCFA, soit une augmentation de 5,7 %, et, d'autre part, de l'accroissement de 9,4 % des recettes douanières, lesquelles atteindraient 273,6 milliards de FCFA (2,6 % du PIB).

L'amélioration des recettes fiscales serait soutenue par la poursuite des réformes des finances publiques engagées dans le cadre du Programme économique et financier appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) du Fonds monétaire international, ainsi que par le renforcement des administrations fiscale et douanière, la modernisation des procédures de recouvrement et l'élargissement progressif de l'assiette fiscale.

Les recettes non fiscales sont attendues à 261,5 milliards de FCFA (2,5% du PIB) en 2026. Elles progresseraient de 2,0% en 2027 pour atteindre 266,6 milliards de FCFA (2,4 % du PIB). Cette évolution refléterait la bonne tenue des recettes issues des prestations de services de l'État, ainsi que l'amélioration des revenus tirés des investissements et des autres produits non fiscaux.

Enfin, les dons devraient s'élever à 80,5 milliards de FCFA (0,8 % du PIB) en 2026. En 2027, le Gouvernement prévoit de mobiliser 87,0 milliards de FCFA, représentant également 0,8 % du PIB, grâce à la poursuite de la coopération avec les partenaires techniques et financiers et à la mise en œuvre des programmes d'investissement bénéficiant de financements extérieurs.

Tableau 9 : Prévisions des recettes publiques (en milliards de FCFA)

	2026	2027
Recettes et dons	2 778,0	2 970,9
Recettes pétrolières	1 181,0	1 281,0
Recettes non pétrolières	1 516,5	1 602,9
Recettes fiscales	1 255,0	1 336,3
Recettes non fiscales	261,5	266,6
Dons et legs et fonds de concours	80,5	87,0

Source : CCMB

II.2.3.2 Dépenses prévisionnelles

Dans le but de soutenir l'activité économique et de poursuivre la mise en œuvre des réformes structurelles visant à promouvoir une croissance inclusive et durable, le Gouvernement prévoit une progression des dépenses publiques au cours de la période 2026-2027.

Dans la loi de finances rectificative pour l'exercice 2026, les dépenses publiques sont arrêtées à 2 380,2 milliards de FCFA, soit 22,4 % du PIB. En 2027, elles devraient atteindre 2 416,8 milliards de FCFA (21,7 % du PIB), enregistrant une hausse de 1,5 %. Cette évolution résulterait principalement de l'augmentation des charges financières de la dette, des dépenses de biens et services ainsi que des dépenses de personnel, en dépit du repli attendu des dépenses de transferts et d'investissement.

Les charges financières de la dette sont projetées à 238,1 milliards de FCFA (2,2 % du PIB) en 2026. En 2027, elles atteindraient 348,6 milliards de FCFA (3,1 % du PIB), soit une progression de 46,4 %. Cette évolution s'expliquerait notamment par les échéances importantes du service de la dette, la poursuite des opérations de titrisation de la dette intérieure ainsi que par le recours accru aux émissions d'Obligations du Trésor Assimilables (OTA).

Les dépenses de biens et services devraient s'établir à 243,4 milliards de FCFA (2,3 % du PIB) en 2026. Elles progresseraient de 6,7 % en 2027 pour atteindre 259,7 milliards de FCFA, représentant également 2,3 % du PIB. Cette hausse refléterait l'accroissement attendu des besoins de fonctionnement des administrations publiques dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques.

Les dépenses de transferts sont projetées à 818,0 milliards de FCFA (7,7 % du PIB) en 2026. Elles reculeraient de 21,4 % en 2027 pour s'établir à 642,8 milliards de FCFA (5,7 % du PIB). Cette diminution s'expliquerait principalement par la suppression progressive des subventions aux produits pétroliers et la rationalisation des autres transferts courants.

Les dépenses de personnel sont estimées à 435,0 milliards de FCFA (4,1 % du PIB) en 2026. Elles augmenteraient de 7,5 % en 2027 pour atteindre 467,7 milliards de FCFA (4,2 % du PIB). Cette progression résulterait de la prise en compte des avancements statutaires avec incidence financière, de l'amélioration de la gestion des carrières des agents de l'État ainsi que du recrutement de nouveaux personnels dans les secteurs prioritaires de l'administration publique.

Tableau 10 : Prévisions des dépenses publiques (en milliards de FCFA)

	2026	2027
Dépenses et prêts nets	2380,2	2416,8
Charges financières de la dette	238,1	348,6
Personnel	435,0	467,7
Biens et services	243,4	259,7
Transferts	818,0	642,8
Investissement	563,7	624,7
Autres dépenses	82,0	73,3

Source : CCMB

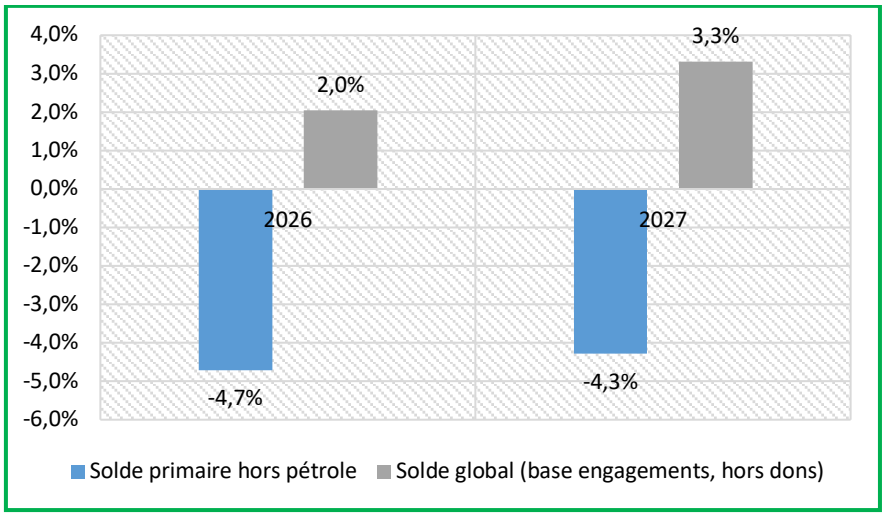
Les dépenses d'investissement sont arrêtées à 563,7 milliards de FCFA**,** soit (5,3% du PIB), dans la loi de finances rectificative pour l'exercice 2026. En 2027, elles devraient atteindre 624,7 milliards de FCFA, représentant **(**5,6% du PIB**)**, soit une progression de 12,8% par rapport à 2026. Cette évolution traduirait la volonté du Gouvernement d'accélérer la mise en œuvre des projets structurants inscrits dans le Programme national de développement (PND), de renforcer les infrastructures économiques et sociales et de soutenir la diversification de l'économie, avec l'appui des partenaires techniques et financiers.

II.2.3.3 Soldes budgétaires prévisionnels

En conséquence, le solde budgétaire global, base engagements, dons compris, dégagerait un excédent croissant sur la période, passant de 216,9 milliards de FCFA, soit (2,0 % du PIB**)**, en 2026 à 369,5 milliards de FCFA, correspondant à (3,3 % du PIB), en 2027. Cette amélioration traduirait les effets conjugués de la progression des recettes publiques, notamment pétrolières, et de la poursuite des efforts de maîtrise des dépenses publiques.

Par ailleurs, le solde primaire hors pétrole demeurerait déficitaire, mais enregistrerait une amélioration entre 2026 et 2027. Son déficit se réduirait de 500,5 milliards de FCFA (-4,7 % du PIB) en 2026 à 477,9 milliards de FCFA (-4,3 % du PIB) en 2027. Cette évolution refléterait le renforcement de la mobilisation des recettes non pétrolières ainsi que la poursuite de la politique de consolidation budgétaire engagée.

Graphique 7 : Prévision solde budgétaire (en % du PIB)



Source : CCMB

II.2.3.4 Prévisions de la dette publique

Selon les projections de la Caisse congolaise d'amortissement, le stock de la dette publique progresserait légèrement, passant de 9 537,8 milliards de FCFA en 2026 à 9 608,1 milliards de FCFA en 2027, soit une hausse de 0,7%. En revanche, sa part dans le PIB diminuerait, revenant de 89,9% du PIB en 2026 à 86,2% du PIB en 2027.

La dette extérieure atteindrait 4 624,3 milliards de FCFA en 2027, contre 4 410,5 milliards de FCFA en 2026. Sa part dans le PIB s'établirait à 41,5%, après 41,6% un an plus tôt. À l'inverse, la dette intérieure reculerait de 2,8%, revenant de 5 127,3 milliards de FCFA (48,3% du PIB) en 2026 à 4 983,8 milliards de FCFA (44,7% du PIB) en 2027.

Le service de la dette extérieure devrait connaître une hausse en 2026 avant de s'alléger en 2027. Rapporté aux recettes budgétaires, il passerait de 18,6% en 2025 à 23,2% en 2026, avant de revenir à 16,3% en 2027. Exprimé en pourcentage des exportations de biens et services, il évoluerait respectivement de 9,4% à 10,9%, pour s'établir à 8,7% en 2027. En proportion du PIB, il progresserait de 3,9% à 5,3% en 2026, pour se fixer à 3,9% en 2027.

Malgré cette amélioration attendue des principaux indicateurs de viabilité, les perspectives de la dette demeurent soumises à des risques, notamment ceux liés au refinancement et au renchérissement du coût des ressources.

II.2.4 Comptes extérieurs

En 2026, le compte courant afficherait un solde excédentaire de 5,2 milliards de FCFA (0,05% du PIB) avant de connaitre un déficit de 322,7 milliards de FCFA (-3,0% du PIB) en 2027. L'excédent en 2026 résulterait de la consolidation de l'excédent du solde de la balance

commerciale et de l'amenuisement du déficit de la balance des services. Tandis qu'en 2027, le déficit s'expliquerait par la réduction de l'excèdent des soldes commerciales, des transferts courants et de l'aggravation du déficit du solde de la balance des services.

L'affermissement de l'excédent de la balance commerciale qui s'afficherait à hauteur de 2 344,8 milliards de FCFA (22,0% du PIB) en 2026, serait principalement dû à une forte progression des exportations, en lien avec la performance projetée de l'activité économique au niveau national. Cet excédent devrait s'amenuiser en 2027, pour se fixer à 2 299,9 milliards de FCFA (20,6% du PIB).

Tableau 11 : Evolution du compte courant (en milliards de FCFA)

	2 026	2 027
Compte courant	**5,2**	**- 322,7**
Balance commerciale	2 344,8	2 299,9
Balance des services	-1 266,7	-1 649,1
Balance des revenus	-1 244,4	-1 144,3
Balance des transferts courants	171,5	170,9
Compte de capital et d'opérations financières	621,1	711,9

Source : CCMB/BEAC

La balance des services devrait connaitre un amoindrissement, pour s'afficher à -1 266,7 milliards de FCFA en 2026 (-11,9% du PIB), en rapport avec la diminution des importations des services et l'augmentation des exportations des services. En 2027, ce niveau devrait s'aggraver pour se fixer à -1 649,1 milliards de FCFA (-15,0% du PIB), essentiellement tributaire de la forte progression des importations des services, liés notamment aux activités du secteur pétrolier.

La balance des revenus serait déficitaire en 2026, affichant un niveau de -1 244,4 milliards de FCFA (-11,7% du PIB) avant de s'amenuiser pour se fixer à -1 144,3 milliards de FCFA (-10,3% du PIB) en 2027. Dans le même temps, la balance des transferts courants connaitrait un excédent de 171,5 milliards de FCFA en 2026 (1,6% du PIB) avant de s'amoindrir légèrement et de s'afficher à 170,9 milliards de FCFA (1,5% du PIB).

En ce qui concerne le compte de capital et des opérations financières, il devrait afficher un solde excédentaire de 621,1 milliards de FCFA (5,9% du PIB) en 2026, avant de se consolider et se fixer à 711,9 milliards de FCFA (6,4% du PIB) en 2027.

II.2.5 Compte monétaire

II.2.5.1 Agrégats monétaires

En perspective, la situation monétaire serait caractérisée par : (i) une hausse des avoirs extérieurs nets de 111,9% en 2026, suivie d'une progression de 26,6 % en 2027 ; et (ii) une baisse des avoirs intérieurs nets de 11,2% en 2026 et de 7,3% en 2027, en lien avec la diminution des créances nettes sur l'État.

La progression des avoirs extérieurs nets sur la période 2026-2027 s'expliquerait principalement par les rapatriements projetés des recettes d'exportation par les opérateurs économiques, notamment ceux du secteur extractif.

Tableau 12 : Prévisions de la situation monétaire (en milliards de FCFA)

	2026	2027
Avoirs extérieurs nets	893,6	1 131,5
Avoirs intérieurs nets	2 722,9	2 524,1
Crédits intérieurs nets	2 942,9	2 743,3
Créances nettes sur l'Etat	783,6	334,5
Crédits à l'économie	2 159,3	2 408,8
Masse monétaire	3 451,8	3 490,0

Source : BEAC

En conséquence, la masse monétaire progresserait de 4,3% en 2026 et de 1,1% en 2027, pour atteindre respectivement 3 451,8 milliards de FCFA et 3 490,0 milliards de FCFA. Cette évolution serait principalement soutenue par la progression des avoirs extérieurs nets, en dépit de la contraction des avoirs intérieurs nets, notamment sous l'effet de la baisse des créances nettes sur l'État.

II.2.5.2 Réserves officielles brutes

Les réserves officielles de change progresseraient de 18,3%, passant de 1 034,6 milliards de FCFA à fin décembre 2026, soit 2,6 mois d'importations de biens et services, à 1 224,3 milliards de FCFA, correspondant à 3,0 mois d'importations de biens et services. Cette hausse de 189,7 milliards de FCFA résulterait principalement des appuis budgétaires attendus des partenaires techniques et financiers. Ces financements extérieurs, combinés à l'amélioration attendue des recettes d'exportation, notamment pétrolières, renforceraient la position extérieure du pays et permettraient d'accroître les réserves officielles.

II.2.6 Perspectives des critères de convergence

En matière de conformité aux critères de convergence, deux (2) critères sur quatre (4) devraient être respectés en 2026 et 2027, à savoir : le solde budgétaire de référence et à la non-accumulation des arriérés sur la gestion courante.

Les tensions inflationnistes devraient s'accentuer, avec un taux projeté de 3,4 % en 2026 puis de 3,7 % en 2027, dépassant ainsi le seuil communautaire fixé à 3,0%. Dans cette perspective, le critère de convergence relatif à l'inflation ne pourrait être respecté sur la période susmentionnée.

Le solde budgétaire de référence ressortirait à 2,4% du PIB en 2026 et à 1,9% du PIB en 2027. Le critère de convergence y relatif devrait être respecté sur l'ensemble de la période. Le maintien projeté d'un solde conforme au seuil traduit les efforts du Gouvernement dans la gestion des finances publiques dans le contexte de la poursuite du rétablissement des équilibres budgétaires.

Dans le cadre de la mise en œuvre effective de la stratégie d'apurement des arriérés et de la consolidation des équilibres budgétaires, les autorités congolaises prévoient de ne pas accumuler de nouveaux arriérés au cours de la gestion courante sur la période 2026-2027. Le respect de ce critère traduit non seulement la discipline budgétaire, mais également la volonté de restaurer la confiance des partenaires financiers et de renforcer la crédibilité de la politique économique.

Le taux d'endettement devrait demeurer supérieur à la norme communautaire en 2026 et 2027, s'établissant respectivement à 89,9 % et 86,2 %. Toutefois, malgré ce niveau, la dette publique demeure soutenable, compte tenu des efforts significatifs réalisés au cours de l'exécution du programme économique et financier appuyé par la Facilité élargie de crédit du FMI.

II.3 Mesures budgétaires et monétaires

II.3.1 Mesures budgétaires à moyen terme

D'après le Cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) 2027-2029, le Gouvernement entend consolider les grands équilibres macroéconomiques et budgétaires afin de poursuivre le désendettement public et de soutenir la croissance économique. Outre l'accélération du rythme du désendettement et le renforcement de la croissance économique, le Gouvernement vise également à : (i) garantir la soutenabilité des finances publiques ; (ii) réduire la dépendance de l'économie aux ressources pétrolières ; (iii) améliorer la sincérité et la transparence budgétaires ; et (iv) faire du budget-programme un véritable outil de pilotage et de gestion des politiques publiques.

Pour atteindre ces objectifs, les principales orientations de l'action de l'État pour la période 2027-2029 s'articuleront autour de trois axes majeurs : la mobilisation des recettes publiques et l'élargissement de l'assiette fiscale, la maîtrise et la rationalisation des dépenses publiques, ainsi que la gestion de la dette publique et des équilibres extérieurs.

S'agissant de la mobilisation efficace des recettes publiques et de l'élargissement de l'assiette fiscale, le Gouvernement entend mettre en œuvre les mesures suivantes : (i) améliorer les recettes issues de l'exploitation des ressources naturelles et renforcer la maîtrise des droits et obligations liés aux contrats miniers, pétroliers et forestiers ; (ii) améliorer le recouvrement des recettes fiscales à travers la poursuite de la digitalisation des processus de collecte ; (iii) réduire les exonérations fiscales ; (iv) mettre en place des mécanismes de financement innovants, notamment à travers l'instauration de taxes innovantes ; (v) accroître la mobilisation des revenus issus des participations de l'État grâce à une meilleure application de la politique de dividendes du portefeuille public ; et (vi) renforcer les coussins de sécurité destinés à accroître la résilience de l'économie nationale face aux chocs, notamment à travers la reconstitution du fonds de stabilisation des recettes.

En matière de maîtrise et de rationalisation de la dépense publique, le Gouvernement entend : (i) poursuivre les efforts d'assainissement budgétaire, tout en accordant une priorité aux dépenses sociales en faveur des populations vulnérables ; (ii) accorder une attention particulière aux projets d'investissement à fort potentiel de croissance, afin de soutenir la diversification de l'économie nationale ; (iii) veiller à la soutenabilité budgétaire afin de prévenir tout dérapage de la trajectoire des finances publiques ; et (iv) renforcer l'encadrement de l'exécution des dépenses publiques afin d'assurer le respect des autorisations parlementaires et d'améliorer l'efficacité de la dépense publique.

Concernant la gestion de la dette publique et des équilibres extérieurs, le Gouvernement entend : (i) consolider les excédents budgétaires sur l'ensemble de la période afin de renforcer la soutenabilité de la dette publique ; (ii) renforcer la gestion de la trésorerie et de la dette intérieure ; (iii) améliorer la performance et la responsabilisation des gestionnaires des programmes budgétaires ; (iv) poursuivre les efforts de réduction et d'optimisation de la dette publique ; (v) renforcer la gestion et l'anticipation des risques budgétaires ; et (vi) poursuivre les efforts de reconstitution des réserves de change, conformément aux préconisations du PREF-CEMAC, afin de renforcer la stabilité extérieure de la monnaie et de garantir la couverture des besoins en importations.

II.3.2 Mesures monétaires

Le Comité de politique monétaire (CPM) de la BEAC s'est réuni le 29 juin 2026. À l'issue de cette deuxième session ordinaire de l'année 2026 et sur la base des prévisions macroéconomiques et financières actualisées en juin 2026 par les services de la BEAC, le CPM a décidé d'abaisser :

- le taux d'intérêt des Appels d'Offres de 4,75% à 4,50% ;
- le taux de facilité de prêt marginal de 6,25% à 5,75% ;
- le taux de la facilité de dépôt à 0,00% ; et
- les coefficients des réserves obligatoires à 7,00% à 6,50 sur les exigibilités à vue et de 4,50% à 4,00% sur les exigibilités à terme.

Sur le plan de la reconstitution des réserves de change, lors de la session extraordinaire de janvier 2026, les Chefs d'État ont appelé au rapatriement, au sein de la CEMAC, des avoirs détenus à l'extérieur par les États ainsi que des recettes d'exportation des entreprises. À cet effet, trois mesures ont été arrêtées afin de renforcer la réglementation de change dans la sous-région : (i) l'obligation pour les entreprises extractives de communiquer leurs informations ; (ii) le relèvement progressif du taux de rapatriement des recettes d'exportation de 35 % à 70 %, avec un palier fixé à 50 % en janvier 2027 et à 70 % en janvier 2028 ; (iii) l'exigence que tout transfert de fonds, notamment ceux de la diaspora, soit préalablement couvert par l'entrée des devises.

Au titre du rapatriement des Fonds RES par les entreprises extractives, et conformément aux orientations arrêtées en 2026, la stratégie de négociation repose désormais sur une approche bilatérale, conduite directement entre chaque État membre et les entreprises opérant sur son territoire, la BEAC intervenant en qualité d'assistance technique.

Cette nouvelle démarche vise à permettre, au cas par cas, l'examen des Fonds RES constitués selon divers mécanismes contractuels et financiers, notamment :

- les provisions comptables inscrites dans les bilans des entreprises ;
- les garanties bancaires mobilisées auprès des établissements financiers ;
- ainsi que tout autre dispositif prévu dans les contrats pétroliers ou leurs annexes.

Dans ce cadre, les contrats pétroliers, leurs avenants et annexes seront systématiquement transmis à la BEAC lors de l'ouverture des comptes séquestres. Cette transmission permettra la réalisation d'une analyse juridique et financière exhaustive des modalités de constitution des Fonds RES et l'identification des mécanismes de rapatriement les plus appropriés.

La BEAC accompagnera les États membres dans la mise en œuvre de cette stratégie, afin de garantir une application harmonisée des dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM du 23 décembre 2021. Elle veillera, en outre, au respect strict de la réglementation des changes et à l'atteinte de l'objectif de rapatriement progressif des ressources destinées à la remise en état des sites extractifs au sein de la CEMAC.

Tableau 13 : Principaux indicateurs économiques et financiers

	2025	2026	2027
Recettes et dons (en milliards)	*2 279,7*	*2 778,0*	*2 970,9*
Recettes totales	*2 217,7*	*2 682,1*	*2 869,3*
Recettes pétrolières	*1 190,0*	*1 181,0*	*1 281,0*
Recettes non pétrolières	*1 185,7*	*1 516,6*	*1 605,9*
Recettes fiscales	*1 026,4*	*1 255,0*	*1 336,3*
Recettes non fiscales	*159,7*	*261,5*	*266,6*
Dons (en milliards)	*62,0*	*80,5*	*87,0*
Dépenses et prêts nets (en milliards)	*2 214,4*	*2 380,2*	*2 416,8*
Dépenses courantes	*1 935,1*	*1 945,2*	*1 949,1*
Salaires et traitements	*421,0*	*435,0*	*467,7*
Intérêts de la dette publique	*311,6*	*238,1*	*346,8*
Dépenses d'investissement	*279,3*	*563,6*	*624,7*
Dont sur financement interne	*80,7*	*337,2*	*370,9*
Solde primaire (en milliards de FCFA)	*513,5*	*455,3*	*718,1*
Solde budgétaire de base (en milliards de FCFA)	*3,3*	*388,6*	*-300,3*
Solde budgétaire global, base ordonnancement, dons compris (en milliards de FCFA)	*65,3*	*216,9*	*369,5*
Solde budgétaire global, base caisse (en milliards de FCFA)	*227,0*	*388,6*	*570,1*
Stock dette publique (en milliards de FCFA)	*8 944,0*	*9 537,8*	*9 608,1*
dette extérieure	*3 351,6*	*4 410,5*	*4 624,3*
dette intérieure	*5 334,1*	*5 127,3*	*4 983,8*
Arriérés (en milliards de FCFA)	*1 289,8*	-	-
Arriérés extérieurs	*448,8*	-	-
Arriérés intérieurs	*841,0*	-	-
Besoin de financement (milliards de FCFA)	-	*-217,0*	*-369,5*
Solde budgétaire de référence (en % du PIB)	*-1,1*	*2,4*	*1,9*
Taux d'inflation annuel moyen (en %)	*2,7*	*3,4*	*3,7*
Taux d'endettement (en %)	*92,4*	*89,9*	*86,2*
Encours de la dette extérieure/exportations (en %)	*76,3*	*75,3*	*83,4*
Service de la dette extérieure/exportations (en %)	*9,4*	*10,9*	*8,7*
Taux d'investissement (en %)	*19,6*	*22,0*	*22,3*
Réserves officielles brutes (en milliards de FCFA)	*606,5*	*1 034,6*	*1 224,3*
Réserves officielles brutes (en mois d'importations de biens et services)	*1,8*	*2,6*	*3,0*
Solde budgétaire primaire hors pétrole (en % du PIB)	*- 5,9*	*- 4,7*	*- 4,3*
Masse salariale rapportée aux recettes fiscales totales (en %)	*27,2*	*34,7*	*35,0*
Solde du compte courant transferts publics inclus (en % du PIB)	*- 4,8*	*0,1*	*- 2,9*
Exportations de biens et services (en milliards de FCFA)	*4 393,5*	*5 856,3*	*5 541,7*
Importations de biens et services (en milliards de FCFA)	*4 043,2*	*4 775,0*	*4 897,0*
Taux de pression fiscale (en %)	*10,6*	*11,8*	*12,0*
Solde budgétaire global, base ordonnancement, dons compris (en % du PIB)	*0,7*	*2,0*	*3,3*
Solde budgétaire global, base caisse (en % du PIB)	*2,3*	*3,7*	*5,1*
PIB nominal (en milliards)	*9 677,5*	*10 608,7*	*11 145,5*
PIB nominal hors pétrole (en milliards)	*5 654,3*	*5 940,3*	*6 308,9*
PIB en volume	*4 718,5*	*4 979,3*	*5 324,1*
Taux de croissance du PIB (en %)	*4,3*	*5,5*	*6,9*
Taux de croissance hors pétrole (en %)	*3,3*	*4,7*	*5,4*
Taux de croissance pétrole (en %)	*4,9*	*5,6*	*8,0*

Source : CCMB/FMI/CCA/BEAC

II.4 Analyse du risque de taux de croissance

Bien que les perspectives économiques s'annoncent favorables sur la période 2026-2027, elles demeurent néanmoins exposées à la matérialisation de risques internes et externes susceptibles de compromettre la réalisation de la croissance attendue sur cette période.

II.4.1 Description des risques et mécanismes de transmission

Les principaux risques internes susceptibles de compromettre la réalisation du niveau de croissance du PIB réel projeté sont les suivants :

(i) la survenue d'inondations dans le pays, notamment dans les zones de coupe de bois, pourrait réduire le volume de la production forestière d'exploitation, ce qui, par ricochet, affecterait négativement le taux de croissance du PIB réel ;

(ii) l'apparition de problèmes techniques sur certaines plateformes pétrolières pourrait empêcher d'atteindre le volume de production projeté, ce qui se traduirait par un ralentissement de la croissance pétrolière et, par ricochet, de la croissance économique, entraînant une baisse des recettes budgétaires issues du secteur pétrolier ;

(iii) la manifestation des incidents sur le réseau de distribution de l'énergie hydraulique par E^2C, en contraignant les entreprises à recourir à un carburant dont l'approvisionnement reste incertain, entraîne une hausse des coûts de production, une réduction des marges et une pression accrue sur le pouvoir d'achat, ce qui fragilise la consommation privée et la croissance économique.

Les principaux risques externes, dont la matérialisation pourrait compromettre la réalisation de la croissance économique attendue à moyen terme, sont les suivants :

(i) la baisse du cours du baril de Brent pourrait décourager les producteurs à atteindre le volume de production pétrolière projeté, ce qui se traduirait par un ralentissement de la croissance du secteur pétrolier en particulier et, en conséquence, de la croissance économique en général.

(ii) la reprise des tensions au Moyen-Orient, couplée à l'intensification de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, accentuerait l'instabilité des marchés énergétiques mondiaux. La fermeture du détroit d'Ormuz par l'Iran par lequel transite près de 20 % de la production pétrolière mondiale exercerait une pression haussière sur les prix internationaux des biens et services. Ces chocs géopolitiques conjugués alimenteraient des tensions inflationnistes, via l'inflation importée, affectant le pouvoir d'achat des ménages vulnérables, réduisant leur consommation et ralentissant la croissance économique.

Tableau 14 : Identification des risques

Identification du risque	Description du risque	Proba d'occurrence sur 2 ans	Niveau du risque
Risques liés à la croissance économique	Risque de non-atteinte du volume de production des grumes, lié à la survenance possible d'inondations dans les zones de coupe de bois	14,3%	Moyen
	Risque de non-atteinte de l'offre d'électricité hydraulique, lié à la survenance d'incidents sur le réseau de distribution de la société E²C	14,3%	Moyen
	Risque de non-atteinte des volumes de production pétrolière projetés, lié à la survenance possible de problèmes techniques sur certaines plateformes	38,6%	Moyen
	Risque de non-atteinte de la consommation privée, lié aux perturbations des circuits d'approvisionnement accentuées par la reprise des tensions au Moyen-Orient ainsi que par l'intensification de la guerre entre la Russie et l'Ukraine	38,6%	Moyen

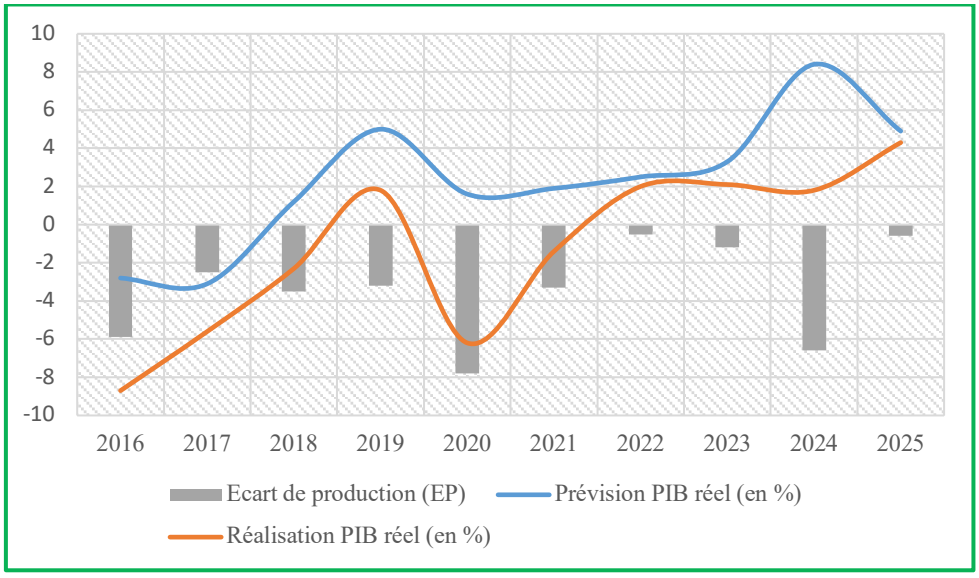
Source : DGE/DGB

II.4.2 Quantification et hiérarchisation des risques

De manière générale, en tenant compte de leur probabilité et de leur fréquence de survenance, les risques macroéconomiques sont quantifiés en fonction de leur impact budgétaire, dans le cadre des analyses de soutenabilité macroéconomique et de viabilité des finances publiques.

Un écart significatif par rapport à la situation de référence présente une forte probabilité d'intervenir à court terme (cf. graphique 7). Toutefois, tout écart qui viendrait à être enregistré ne générerait qu'un choc limité, compte tenu de la résilience de l'économie congolaise.

Graphique 8 : Ecarts entre prévisions et réalisations de croissance du PIB réel

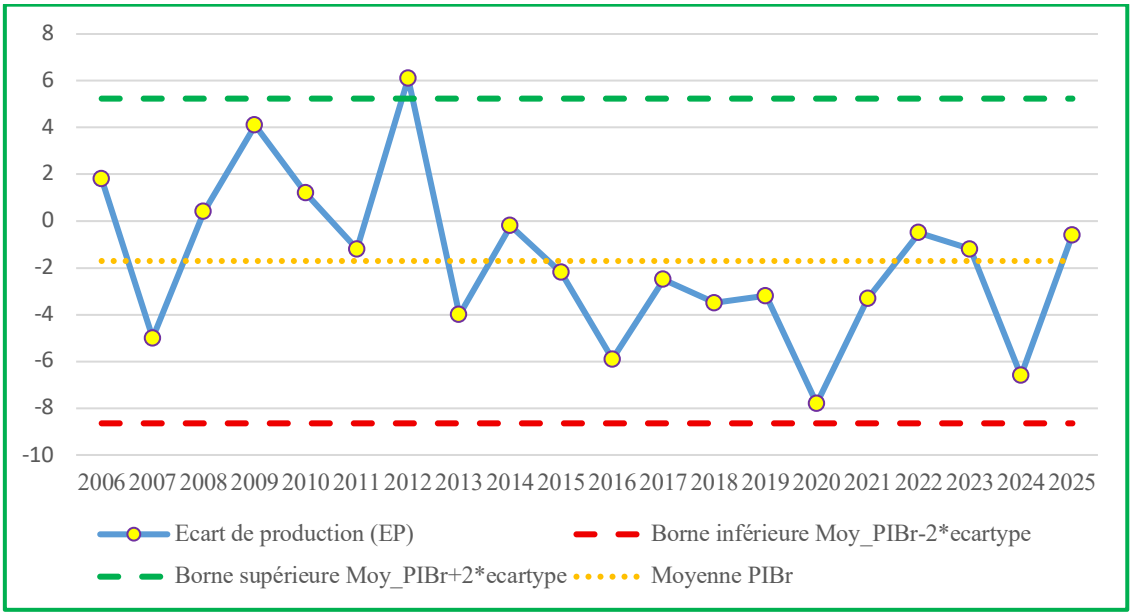


Source : DGE/MFBPP

La probabilité d'occurrence est déterminée en fonction du nombre de cas où l'écart de croissance s'écarte de l'intervalle de prudence $[-8{,}6 \;\; 5{,}2]$, observé sur l'ensemble de la période considérée.

L'analyse des écarts de croissance sur la période 2006-2025 met en évidence plusieurs fluctuations au fil des années. Cependant, une (1) valeur s'est écartée de l'intervalle de prudence, ce qui correspond à une probabilité d'occurrence de 5,0 % en 2026.

Graphique 9 : Evolution de l'écart de production entre réalisation et prévision



Source : DGE

Le calcul des probabilités d'occurrence permet d'estimer en 2026 et 2027, les probabilités de matérialisation des risques, telles que présentées dans le tableau ci-après.

Tableau 15 : Calcul des probabilités d'occurrence

	2026	2027
Probabilités	5,0%	9,8%

Source : DGE

II.4.3 Impact budgétaire

Au regard des écarts constatés entre les prévisions et les réalisations de la croissance du PIB réel, il apparaît nécessaire d'intégrer un choc négatif dans les projections élaborées par le Comité de cadrage macroéconomique et budgétaire (CCMB).

Afin d'évaluer l'ampleur de l'impact potentiel sur les finances publiques lié à la matérialisation d'un risque de croissance du PIB réel inférieure aux prévisions, des simulations de chocs sont réalisées sur les secteurs de l'économie congolaise susceptibles d'être affectés. Les hypothèses retenues se déclinent comme suit :

- la baisse de la production de grumes qui réduirait la part de cette ressource que les sociétés forestières mettent à la disposition de l'État, avec pour conséquence une diminution des recettes forestières et une baisse de la croissance économique.
- le fléchissement de la croissance de la production pétrolière, imputable aux problèmes techniques récurrents rencontrés par les sociétés pétrolières, limiterait la réalisation du niveau projeté et exercerait un impact négatif, quoique modéré, sur les recettes budgétaires issues du secteur pétrolier.
- le repli de la production d'électricité hydraulique, consécutif aux incidents sur le réseau de distribution de la société E²C, réduit l'offre énergétique disponible, fragilise la continuité des secteurs productifs et compromet la croissance économique ainsi que la mobilisation des recettes fiscales, notamment l'impôt sur les sociétés.
- la réduction de la consommation des ménages, amplifiée par les tensions commerciales et les conflits géopolitiques au Moyen-Orient ainsi qu'en Ukraine, pourrait affaiblir la demande intérieure, compromettre la croissance économique, par conséquent réduire les recettes fiscales.

L'effet combiné de ces différents chocs entrainent une perte de croissance du PIB réel de 1,7 point de pourcentage entre 2026 et de 3,4 points de pourcentage à l'horizon 2027.

Tableau 16 : Choc négatif sur la croissance économique

Scénario		2026	2027
Scénario de référence	Croissance du PIB réel (en %)	5,5	6,9
	Recettes publiques (en milliards de FCFA)	2 778,1	2 970,9
Simulation du choc sur la croissance (taux de croissance 1,7% écart type)			
Scénario choc	Croissance du PIB réel (en %)	3,8	5,2
	Recettes publiques (en milliards de FCFA)	1 919,4	2 238,9
Perte des recettes au cas où le risque se matérialisait		858,7	732,0

Source : DGE

Le choc sur la croissance économique devrait impacter la gestion des finances publiques. En 2026, les recettes publiques sont attendues à 2 778,1 milliards de FCFA dans le scénario de référence, alors que, dans le scénario de choc, elles seraient de 1 919,4 milliards de FCFA, soit 858,7 milliards de FCFA de moins par rapport au scénario de référence.

En 2027, Ce choc ferait perdre 732,0 milliards de FCFA de recettes à l'Etat. En effet, le niveau des recettes publiques attendues à 2 970,9 milliards de FCFA dans le scénario de référence, pourrait se situer à 2 238,9 milliards de FCFA dans le scénario choc.

Tableau 17 : seuils d'appréciation de l'impact sur l'horizon du budget

SOLDE BUDGETAIRE GLOBAL		
Impact sur l'horizon du budget (1 an)		
Seuils	Nominal	PIB
Faible	76	0,9%
Moyen	76-152	0,9%–1,8%
Élevé	152	1,8%
Impact sur l'horizon du CBMT (3 ans)		
Seuils	Nominal	PIB
Faible	228	3%
Moyen	228-456	3%–5%
Élevé	456	5%

Source : DGB

Selon le tableau 17, le niveau de perte de recettes publiques, représente un risque élevé pour le budget de l'État au titre de l'exercice 2026 ainsi que pour les projections de 2027.

II.4.3 Mesures d'atténuation des risques

Afin d'atténuer le risque lié au non-atteinte des taux de croissance économique, le Gouvernement devrait adopter un certain nombre de mesures d'atténuation. Il s'agit, entre autres, de :

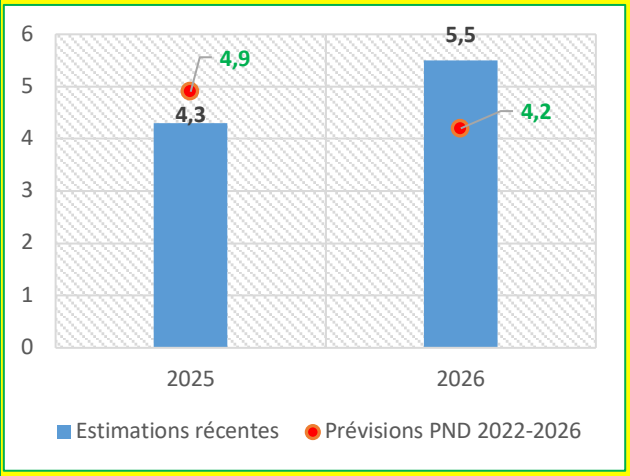
- mettre en place un plan d'urgence afin de contenir les incidences des inondations sur les activités d'exploitation forestière, entre autres ;
- mettre en œuvre un mécanisme de lutte contre l'inflation importée, afin de préserver le pouvoir d'achat des ménages ;
- renforcer et moderniser le réseau de distribution de l'énergie hydraulique, à travers des investissements ciblés dans la maintenance préventive, la réhabilitation des infrastructures existantes et l'intégration de technologies de surveillance en temps réel ;
- appuyer les grands opérateurs du secteur pétrolier dans la minimisation des pertes de production liées aux problèmes techniques survenus, notamment par un accompagnement dans l'acquisition des matériels de production nécessaires ;
- mettre en œuvre des projets structurants, porteurs de croissance et générateurs d'effets multiplicateurs, dans le cadre de l'élaboration du nouveau Plan national de développement 2026-2030 ;
- Accélérer la modernisation du secteur agricole, à travers le développement des chaînes de valeur agro-industrielles, l'amélioration de l'accès aux intrants de qualité et la mise en place de mécanismes de financement adaptés aux exploitants.

II.5 Analyse des perspectives de croissance par rapport au scénario PND

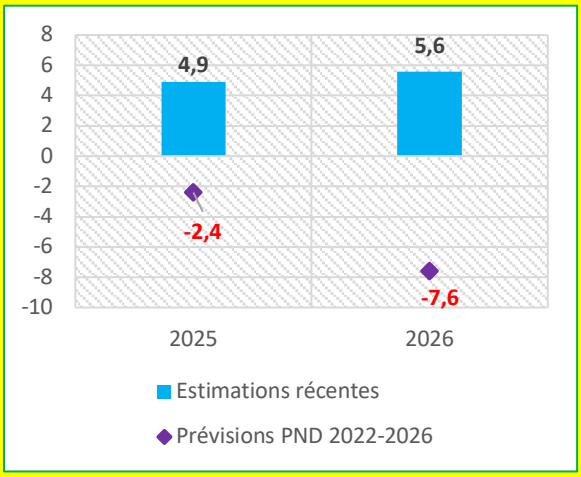
L'estimation de la croissance réalisée par le Comité de cadrage macroéconomique et budgétaire révèle qu'en 2025, l'économie n'a pas atteint le niveau attendu dans le scénario du PND. En effet, la croissance est évaluée à 4,3 %, contre une projection de 4,9 % dans le PND 2022-2026, soit un écart négatif de 0,6 point de pourcentage. Cette contre-performance s'explique notamment par un relâchement dans l'exécution des projets inscrits dans ledit Plan.

En revanche, les projections actualisées pour 2026 indiquent que la croissance du PIB réel devrait dépasser les attentes du scénario du PND. Elle est estimée à 5,5 %, contre 4,2 % initialement projetés dans le Plan national de développement, soit un gain de 1,3 point de pourcentage. Cette performance s'explique principalement par l'accélération de la mise en œuvre du Plan dans le cadre de son nouveau format.

Graphique 10 : Comparaison croissance PIB réel prévisions PND et prévisions récentes (en %)



Graphique 11 : Comparaison croissance PIB réel pétrole prévisions PND et Estim. récentes (en %)



Source : CCMB/PND

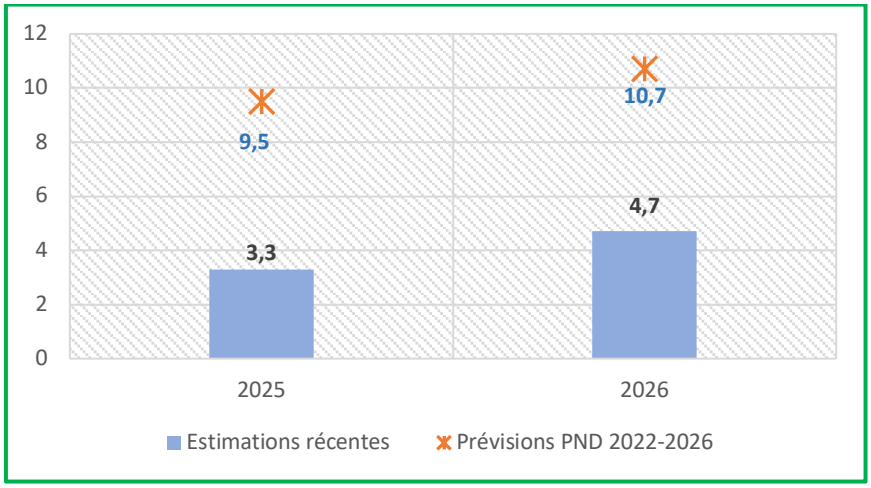
Dans le secteur pétrolier, la croissance estimée en 2025 et 2026 devrait dépasser les niveaux attendus dans le PND 2022-2026, ressortant respectivement à 4,9% et 5,6% contre des prévisions de -2,4% et -7,6% prises dans le même ordre.

Cette performance s'explique, d'une part, par la mise en production des nouveaux puits du projet *Moho Infills* conduit par Total EP en 2025, qui devrait accroître la capacité de production de 17 000 barils par jour. D'autre part, elle résulte de la relance et de l'extension des champs matures par PERENCO, grâce à la prolongation et à la modernisation intensive des infrastructures existantes de Likouala et Ikalou, ainsi que des investissements majeurs engagés par TotalEnergies et Eni.

Dans le secteur hors pétrole, dont l'évolution du niveau d'activité permet d'apprécier le processus d'accélération de la diversification économique, les estimations devraient s'avérer en deçà des attentes du PND 2022-2026. La croissance hors pétrole y est estimée à 3,3 % en 2025 et 4,7 % en 2026, alors que le PND prévoyait une croissance respective de 9,5 % et 10,7 %.

Ces écarts négatifs de croissance entre les estimations et les attentes du PND ne s'expliquent pas uniquement par la contre-performance des secteurs d'activité économique, mais également par la fragilité des hypothèses retenues lors de l'élaboration du cadre macroéconomique (annexe 1) dudit Plan. En effet, le PND projetait une croissance à deux chiffres à l'horizon 2026, alors que les fondements nécessaires restent encore à consolider.

Graphique 12 : Comparaison croissance PIB réel hors pétrole prévisions PND et prévisions récentes (en %)



Source : CCMB/PND

III. ANALYSE D'UN EVENTUEL IMPACT DU CONFLIT AU MOYEN-ORIENT (IRAN ET ETATS-UNIS) SUR LE CADRE MACROECONOMIQUE ET BUDGETAIRE DU CONGO

L'escalade des tensions géopolitiques entre l'Iran et les États-Unis a accentué l'incertitude sur les marchés mondiaux des matières premières, en particulier sur le pétrole brut. Cette instabilité se traduit par une volatilité marquée des cours, alimentée par les menaces persistantes autour du détroit d'Ormuz, corridor stratégique par lequel transite une part substantielle de la production pétrolière, soit 20% de la production mondiale. Dans ce cadre, l'aggravation du conflit a entraîné une hausse rapide des prix du pétrole, qui ont temporairement franchi le seuil de 100 USD le baril. Cette progression, illustre la forte sensibilité des marchés face au risque d'un choc d'approvisionnement majeur.

Selon le FMI (mars 2026) et l'AIE (février 2026), cette escalade constitue un choc majeur pour les marchés mondiaux de l'énergie, amplifié par les dommages infligés aux infrastructures régionales. Les répercussions demeurent contrastées : si les pays exportateurs de matières premières bénéficient d'une amélioration de leurs recettes, les économies importatrices nettes d'énergie subissent un renchérissement de leur facture énergétique et des pressions inflationnistes accrues. L'Afrique subsaharienne, structurellement vulnérable aux chocs externes, voit ainsi ses perspectives de croissance exposées à des risques baissiers.

Pour le Congo, la dépendance persistante aux hydrocarbures accentue la sensibilité de l'économie nationale à la volatilité des cours internationaux. Les contraintes budgétaires, les tensions sur l'investissement public et les perturbations de l'approvisionnement énergétique fragilisent davantage le cadre macroéconomique. Dans ce contexte, le renforcement de la discipline budgétaire, l'amélioration du climat des affaires et l'accélération des réformes structurelles apparaissent indispensables pour consolider la stabilité et réduire progressivement la dépendance aux hydrocarbures.

La mise en œuvre du Plan national de développement (PND) 2022-2026, axé sur la diversification et la transformation structurelle, constitue une réponse stratégique. Elle vise à promouvoir une croissance inclusive et durable, en s'appuyant sur le développement des secteurs hors pétrole et sur la montée en puissance des projets liés au gaz naturel et au gaz naturel liquéfié. Cette dynamique, inscrite dans la vision présidentielle *« Ensemble, accélérons la Marche »*, devrait renforcer la résilience de l'économie face aux chocs externes.

Dans ce cadre, la présente étude analyse les implications économiques du conflit entre l'Iran et les États-Unis, en mettant l'accent sur les canaux de transmission des fluctuations des cours du pétrole vers les finances publiques et le secteur productif congolais. Elle vise à apprécier les risques budgétaires et macroéconomiques associés, tout en identifiant les mesures susceptibles de consolider la résilience nationale face à la volatilité des marchés énergétiques et aux perturbations géopolitiques mondiales.

III.1 Effets de la crise entre l'Iran et les Etats-Unis

La guerre entre l'Iran et les États-Unis exerce des répercussions importantes sur les échanges mondiaux, en particulier sur les marchés de l'énergie et, par effet de transmission, sur ceux des denrées alimentaires. L'intensification des tensions géopolitiques a accru les incertitudes entourant les routes commerciales et les infrastructures énergétiques stratégiques, renforçant ainsi la volatilité des marchés internationaux. Cette situation est particulièrement sensible dans le secteur pétrolier, compte tenu du rôle stratégique du détroit d'Ormuz dans l'approvisionnement énergétique mondial, par lequel transite une part significative des flux mondiaux de pétrole et de gaz naturel liquéfié.

Les effets directs du conflit sur l'activité économique mondiale demeurent relativement limités, dans la mesure où les économies du Moyen-Orient représentent une part restreinte de la production mondiale. Toutefois, les perturbations potentielles de l'approvisionnement énergétique et la hausse des cours du pétrole qui en découle constituent un important canal de transmission du choc géopolitique à l'économie mondiale. L'augmentation des prix de l'énergie exerce des pressions inflationnistes, renchérit les coûts de production et de transport et peut, à terme, peser sur la consommation et l'investissement, affectant ainsi la dynamique de croissance mondiale. Selon les perspectives actualisées du Fonds monétaire international (FMI, 2026), la croissance mondiale devrait se maintenir autour de 3,3 %, tout en restant exposée à des risques baissiers liés notamment à l'évolution des tensions géopolitiques et à la volatilité des marchés de l'énergie.

Dans ce contexte, les tensions entre l'Iran et les États-Unis ont accentué la volatilité des cours du pétrole, notamment en raison des incertitudes entourant la sécurité des approvisionnements transitant par le détroit d'Ormuz. Pour les économies africaines exportatrices d'hydrocarbures, cette hausse des cours peut constituer un facteur de soutien à court terme, à travers l'accroissement des recettes d'exportation et des recettes budgétaires issues du secteur pétrolier. Elle peut également contribuer à améliorer les soldes extérieurs et à renforcer les marges de manœuvre financières des États. Toutefois, ces effets favorables demeurent largement conjoncturels et restent tributaires de l'évolution des cours internationaux,

des niveaux de production et de la capacité des pouvoirs publics à gérer efficacement les recettes exceptionnelles générées par le secteur pétrolier. À moyen terme, une hausse prolongée des prix de l'énergie peut également alimenter les pressions inflationnistes et accentuer certains déséquilibres macroéconomiques.

La reconfiguration des flux énergétiques mondiaux pourrait, par ailleurs, créer de nouvelles opportunités pour les pays producteurs africains, notamment à travers la diversification des débouchés commerciaux, le renforcement des investissements dans les infrastructures énergétiques et l'attraction de nouveaux capitaux dans les secteurs pétrolier et gazier. Néanmoins, la concrétisation de ces opportunités dépendra de la capacité des économies concernées à transformer les gains conjoncturels liés à la hausse des cours en investissements productifs, tout en renforçant la diversification de leurs bases économiques et en limitant leur exposition aux fluctuations des marchés internationaux des matières premières.

Dans ce contexte régional et international, l'économie de la République du Congo demeure particulièrement exposée aux fluctuations des cours internationaux du pétrole, en raison du poids prépondérant des hydrocarbures dans ses exportations et ses recettes publiques. Le secteur pétrolier constitue ainsi un pilier essentiel de l'économie nationale et joue un rôle déterminant dans la mobilisation des ressources budgétaires et l'équilibre extérieur. En tant que membre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), la République du Congo demeure également intégrée aux évolutions du marché pétrolier international et aux décisions relatives à la production. Cette forte dépendance aux hydrocarbures, conjuguée à une diversification encore limitée de l'économie, expose le pays aux chocs externes liés à la volatilité des prix du pétrole.

Dans le même temps, la faible diversification de l'appareil productif et la dépendance à l'égard des importations pour satisfaire une part importante de la demande intérieure, notamment en produits alimentaires et en biens de consommation, renforcent la vulnérabilité de l'économie congolaise aux chocs externes. Ainsi, si une hausse des cours du pétrole peut améliorer à court terme les recettes d'exportation et les ressources publiques, elle peut également s'accompagner d'un renchérissement des importations et des pressions inflationnistes, en particulier lorsque les perturbations internationales affectent les coûts du transport, de l'énergie et des produits alimentaires. Dès lors, l'enjeu pour la République du Congo réside dans sa capacité à tirer parti de l'amélioration conjoncturelle des recettes pétrolières pour renforcer la stabilité macroéconomique, soutenir l'investissement productif et accélérer la diversification de l'économie, afin de réduire progressivement sa vulnérabilité aux fluctuations des marchés internationaux des hydrocarbures.

Les perspectives de l'économie de la République du Congo demeurent fortement tributaires de l'évolution du secteur pétrolier, lui-même particulièrement sensible aux fluctuations des cours internationaux du brut. Dans l'hypothèse d'un prix du baril établi à 109,94 dollars, les recettes pétrolières pourraient progresser de 77,8 % par rapport au scénario de base, pour atteindre 1 694,9 milliards de FCFA, soit 13,5 % du PIB. Cette amélioration des recettes pétrolières se traduirait également par un accroissement des ressources budgétaires, offrant ainsi au Gouvernement des marges de manœuvre supplémentaires pour soutenir l'activité économique et renforcer l'investissement public.

Dans ce scénario, les dépenses en capital progresseraient de 9,0%, pour s'établir à 609,0 milliards de FCFA, soit 4,9% du PIB. Le renforcement de l'investissement public pourrait exercer un effet d'entraînement sur l'activité économique, notamment à travers le développement des infrastructures, le soutien à la demande intérieure et l'amélioration des capacités productives. À moyen terme, cette dynamique pourrait favoriser la croissance du secteur privé et contribuer à l'amélioration de l'offre de biens et services. Toutefois, l'amélioration des perspectives budgétaires demeure étroitement liée à l'évolution des cours du pétrole, ce qui maintient l'économie congolaise dans une situation de forte exposition aux chocs externes. Dès lors, la mobilisation de ces recettes exceptionnelles devrait s'inscrire dans une stratégie visant à renforcer la soutenabilité des finances publiques, à accroître l'investissement productif et à accélérer la diversification de l'économie, afin de réduire progressivement sa dépendance à l'égard des hydrocarbures.

Tableau 18 : Recettes et dépenses d'investissement de l'Etat (en milliards de FCFA)

Libellés	2026		Variation en %
	Scénario de base	Scénario crise	
Recettes	2501,8	3244	29,7
Dont recettes pétrolières	953	1694,9	77,8
Dépenses	2267,2	2318	2,2
Dont dépenses en capital	558,7	609	9,0
Solde primaire de base	600,4	1292	115,2

Source : DGE

En conséquence, le solde primaire de base connaîtrait une nette amélioration par rapport au scénario de référence, passant de 600,4 milliards de FCFA, soit 9,9 % du PIB, à 1 292,0 milliards de FCFA, correspondant à 10,3 % du PIB. Cette amélioration refléterait principalement l'accroissement des recettes publiques induit par la hausse des cours du pétrole, offrant ainsi une marge de manœuvre budgétaire plus importante pour soutenir les dépenses d'investissement.

Le renforcement de l'investissement public devrait, à son tour, contribuer à stimuler l'activité économique et la création de richesse en 2026. Ainsi, le produit intérieur brut (PIB), qui mesure la valeur totale des biens et services produits au cours d'une année, enregistrerait une croissance de 5,2 %, contre 5,0 % dans le scénario de référence, soit un gain de 0,2 point de pourcentage.

Cette révision à la hausse de la croissance économique serait principalement portée par la bonne tenue des composantes de la demande, notamment l'investissement public et la demande extérieure. Dans ce scénario, l'investissement public progresserait de 52,8 %, tandis que les exportations augmenteraient de 18,0 %, soutenues par l'amélioration des recettes issues des ventes d'hydrocarbures et par la hausse des cours du pétrole. Cette dynamique contribuerait à renforcer l'activité dans les secteurs directement ou indirectement liés à la commande publique et aux exportations.

À l'inverse, la consommation privée devrait se contracter, sa contribution passant de 11,9 % du PIB dans le scénario de référence à 10,8 % du PIB dans le scénario de crise. Cette évolution s'expliquerait principalement par le renchérissement de l'énergie et des biens importés, consécutif aux perturbations des marchés internationaux liées au conflit entre l'Iran et les États-Unis. La hausse des prix pèserait ainsi sur le pouvoir d'achat des ménages, accroîtrait la part des dépenses contraintes et réduirait leur capacité à consacrer une part de leurs revenus aux dépenses discrétionnaires. Cette situation serait d'autant plus marquée que la faible diversification de l'économie congolaise et sa forte dépendance à l'égard du secteur pétrolier limitent les capacités d'absorption des chocs externes et renforcent la vulnérabilité des revenus des ménages face aux fluctuations des prix internationaux.

Ainsi, le scénario de crise met en évidence un effet contrasté de la hausse des cours du pétrole sur l'économie congolaise : si elle améliore significativement les recettes d'exportation et les marges de manœuvre budgétaires, permettant de soutenir l'investissement public et, par conséquent, la croissance économique, elle exerce simultanément des pressions sur les prix intérieurs et le pouvoir d'achat des ménages. Cette situation souligne l'importance d'une gestion prudente des recettes pétrolières et de l'accélération de la diversification économique afin de transformer les gains conjoncturels liés à la hausse des cours en sources de croissance durable et inclusive.

III.2 Implication de politique économique

La hausse des recettes publiques résultant de l'augmentation des cours du pétrole, elle-même alimentée par les tensions géopolitiques au Moyen-Orient, pourrait offrir au Gouvernement des marges de manœuvre budgétaires supplémentaires pour mettre en œuvre des mesures de soutien à l'activité économique et renforcer le financement des priorités nationales. Dans ce contexte, un réajustement de la politique budgétaire pourrait être envisagé afin de tirer parti de l'amélioration conjoncturelle des recettes pétrolières, tout en veillant à préserver la soutenabilité des finances publiques.

En cas de persistance de la crise et de maintien des cours du pétrole à des niveaux élevés, le Gouvernement pourrait envisager une révision des prévisions budgétaires afin de tenir compte de l'accroissement des recettes. Les ressources additionnelles ainsi dégagées pourraient être mobilisées, de manière prudente et ciblée, pour soutenir le financement des priorités nationales, contribuer à la réduction de la dette publique et accélérer la mise en œuvre de certains projets prioritaires du PND 2022-2026. Une attention particulière pourrait être accordée au renforcement du financement des secteurs sociaux essentiels, notamment la santé, l'éducation et la protection sociale, afin d'atténuer les effets du renchérissement du coût de la vie sur les ménages.

Dans cette perspective, les principales mesures susceptibles d'être mises en œuvre pourraient porter sur :

- ✓ le renforcement de la coordination des politiques budgétaire, monétaire et commerciale, afin de mieux contenir les effets des chocs externes, de préserver la stabilité macroéconomique et de limiter les pressions inflationnistes ;
- ✓ la mise en place ou le renforcement d'un cadre de gestion prudente des recettes pétrolières, notamment à travers des mécanismes d'épargne ou de stabilisation, permettant de lisser les recettes dans le temps et de constituer des marges de sécurité en prévision de futurs retournements des cours ;
- ✓ l'accélération de la diversification de l'économie, en orientant une partie des ressources supplémentaires vers les secteurs à fort potentiel de croissance et de création d'emplois, notamment l'agriculture, l'agro-industrie, l'industrie manufacturière et les services ;
- ✓ le renforcement des dispositifs de protection sociale, à travers des transferts sociaux ciblés et, lorsque cela est nécessaire, des mesures temporaires de soutien au pouvoir d'achat, afin d'atténuer les effets de la hausse des prix de l'énergie et des produits importés sur les ménages les plus vulnérables ;

- ✓ le renforcement de la surveillance des pressions inflationnistes importées, notamment celles liées à la hausse des prix de l'énergie, des produits alimentaires et des coûts de transport, afin d'adapter rapidement les mesures de politique économique ;
- ✓ la priorisation des dépenses publiques et des investissements à fort rendement économique et social, en privilégiant les projets susceptibles d'améliorer les infrastructures, de renforcer les capacités productives nationales et de soutenir durablement la croissance du secteur privé.

ANNEXES

Tableau A 1 : Hypothèses de base

		Réalisations/ Estimations		Prévisions		
		2025	**2026**	**2027**	**2028**	**2029**
Production pétrole	(en millions de baril)	98,4	104	133,7	141,5	148.7
Mesure de prudence				16	17	17
Production	(en millions de baril)			112,3	117,5	123,4
Cours du brut INT	en dollars par baril	71,7	82,2	76	76	76
Décote		1,2	2	2	2	2
Mesure de prudence			0,2	1	1	1
Prix congolais	en dollars par baril	70,4	80	73	73	73
Taux de change	en FCFA pour 1 dollar	558	561	590	590	591

Source : CCMB/WEO

Tableau A 2 : PIB réel (en %)

	Estimations		Prévisions		
	2025	2026	2027	2028	2029
SECTEUR PRIMAIRE	2,0	2,9	4,2	5,0	5,3
Agriculture	6,1	6,3	6,7	7,4	7,4
Elevage et chasse	4,5	4,7	6,2	6,6	6,6
Sylviculture et exploitation forestière	-2,8	-1,4	0,5	1,3	2,0
Peche et pisciculture	-3,7	-2,0	0,8	1,6	2,2
SECTEUR SECONDAIRE	4,5	5,8	8,1	5,5	6,0
Extraction de pétrole	4,9	5,6	8,0	4,6	5,0
Extraction des gaz	43,7	247,5	26,1	0,1	0,0
Propane	179,8	488,7	15,8	0,6	0,0
Butane	379,0	136,8	40,7	0,7	0,0
GNL	54,4	377,6	25,0	0,0	0,0
Gaz naturel pour centrales électriques	-1,4	1,8	38,5	0,0	0,0
Extraction de pierres, sable et argile	1,6	4,4	5,2	5,8	6,1
Autres activités extractives	20,7	18,9	19,8	19,3	19,5
Industries alimentaires	3,5	4,8	5,2	6,0	5,8
Travail de bois, fabric. Articles bois ou vannerie	-3,2	2,0	2,8	3,2	3,6
Industries chimiques	12,2	18,7	19,0	19,2	19,5
Fabrication de produits minéraux non métalliques	17,2	17,7	18,1	18,4	19,0
Autres industries manufacturières	-3,3	-1,1	0,8	1,1	2,3
Production et distribution d'électricité et d'eau	-3,1	-2,4	1,2	2,1	3,6
Construction	1,6	4,4	5,2	5,8	6,1
SECTEUR TERTIAIRE	4,7	5,9	6,1	7,1	8,3
Commerce	1,3	0,6	0,4	1,7	2,0
Hotels, bars et restaurants	3,2	3,6	4,4	5,3	5,8
Transports et auxiliaires de transports	2,1	3,2	4,2	4,4	4,5
Poste et télécommunication	5,2	5,8	6,0	6,8	7,0

Banques et assurances	9,8	10,8	11,1	12,0	15,5
Autres services marchands	3,8	9,6	9,0	9,6	10,5
Activités d'administration publique	4,1	0,1	0,1	1,0	0,9
Education	9,2	10,8	9,8	10,6	11,2
Sante et action sociale	0,3	4,3	5,4	5,8	6,1
Branche fictive consommatrice des SIFIM	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
IMPOTS ET TAXES SUR LES PRODUITS	4,4	5,6	7,0	6,1	6,9
PIB au prix du marché	4,3	5,5	6,9	6,1	6,8
dont PIB Pétrole	4,9	5,6	8,0	4,6	5,0
dont PIB Hors Pétrole	3,3	4,7	5,4	6,1	7,0

Source : CCMB

Tableau A 3 : PIB réel demande (en %)

	Prévisions		Estimations		
	2025	2026	2027	2028	2029
PIB	4,3	5,5	6,9	6,1	6,8
CONSOMMATION FINALE	3,3	0,3	5,1	6,9	7,9
PUBLIQUE	9,7	-5,5	6,7	6,7	6,7
PRIVEE	0,6	1,5	4,5	7,8	8,4
FORMATION BRUT DE CAPITAL FIXE	1,6	4,6	5,3	6,1	6,5
PUBLIQUE	3,0	7,9	9,8	10,1	11,3
PRIVEE	2,0	4,0	4,3	4,8	6,5
EXPORTATIONS	4,6	6,7	7,8	3,4	3,8
IMPORTATIONS	2,6	7,2	9,2	11,6	10,1

Source : CCM

Tableau A 4 : PIB nominal (en milliards de FCFA)

	Prévisions		Estimations		
	2025	2026	2027	2028	2029
PIB au prix courant du marché	9673,7	10608,7	11145,5	11816,5	12612,0
dont PIB Pétrole	3872,3	4666,8	4834,0	5058,6	5320,6
dont PIB Hors Pétrole	5801,2	5940,3	6308,9	6755,2	7288,7

Source : CCMB

EQUIPE TECHNIQUE

Comité de rédaction

Directeur de publication : Pr. Franck Mondesir MBOUAYILA TSASSA, Directeur général de l'économie

Rédacteur en chef : Dr. Amed Stown BORGIA, Directeur des études et des prévisions économiques

Equipe de rédaction

- Dr. Amed Stown BORGIA, Directeur des études et des prévisions économiques

- AMBOULOU Fabrice Clev, Chef de service conjoncture

- PEA Emos, Chef de service des études économiques et des statistiques

- TSAKALA TSIMBA Gervet Darel, Chef de stratégie économique

- **NIANGUI MISSIET Sylvère Cyrille**, Chef de service coopération économique

- DIAMONEKA Bien-aime, statisticien

- MESSIEURS MOUKOKO Ben Dhidhi Leuvrais, collaborateur à la DEPE

- YILA MABIALA Mack Deny, collaboratrice à la DEPE

- KARIMOU ISDINE, Economiste

- Dr. ZABATANTOU LOUYINDOULA Hardy, Economiste

- Dr. ONDONGO Prince Gwladys, Economiste

- Dr. DINGA DILOUNGOU Dieudonné, Economiste



ACT-VISION : +33623417174 / +242 06 841 11 23 / +242 06 501 31 05 | Mise en page : Aimé Sarald NGOUABI G.

Direction Générale de l'Économie
Bld Denis SASSOU NGUESSO (face MUCODEC la gare)
: 1111 Bzv ☎: (+242) 22.260.03.54
✉: dgeconomie.cg@gmail.com